

Santé : savoir plus, risquer moins

Un numéro spécial de TOPO en relais de la journée nationale de l'information jeunesse, organisée le 24 octobre sur ce thème **p. 3 à 18**



Dessins Christian Maucler/Mission BD - Audincourt

Alcool, tabac, drogues légales ?

Faut-il continuer à faire la distinction entre produits licites et substances illicites, alors que les ravages de l'alcool et du tabac sont considérables ? **P.12**



Sommaire

- **ENTRÉE LIBRE**
La semaine de la solidarité internationale **p. 2**
- **BOULLON DE CULTURE**
Concerts à Besançon : Thomas Fersen en novembre, Thiéfaine en décembre **p. 19 et 20**

INFORMATION JEUNESSE en Franche-Comté

● **Centre Régional Information Jeunesse**
27, rue de la République
25 000 Besançon
Tel. : 03.81.21.16.16
Fax : 03.81.82.83.17
Minitel : 36.15 U

● **Centre d'information jeunesse**
2, place de la Liberté
39 000 Lons-le-Saunier
Tel. : 03.84.87.02.55

● **Centre d'information jeunesse**
38, rue Paul Morel
70 000 Vesoul
Tel. : 03.84.97.00.92

● **Centre d'information jeunesse**
3, rue Jules Vallès
90 000 Belfort
Tel. : 03. 84.90.11.11

Pour obtenir les coordonnées des Bureaux et Points Information Jeunesse, contacter les Centres ci-dessus.

Les offres de stages
Les offres de logement
Les offres de jobs
Les offres d'auto-stop sur

3615 U
1.01 F/la min

MANIFESTATION

Troisième semaine de la solidarité internationale

Pour sensibiliser le public jeune et adulte, une cinquantaine d'animations sont organisées dans toute la région, du 17 au 25 novembre.

MANIFESTATION annuelle nationale, la semaine de la solidarité internationale est organisée pour le 3^e année en Franche-Comté sous l'égide du CERCOOP, de RECIDEV et de la Maison de la Méditerranée. En informant et en suscitant des rencontres, elle vise à mettre en valeur les actions et projets menés toute l'année par de nombreuses associations et organismes mais aussi à montrer aux particuliers que «changer le monde, c'est possible, tous les jours et près de chez eux». Signer une pétition, consommer des produits éthiques et équitables, placer son argent dans une banque alternative soutenant des projets d'aide au développement sont quelques exemples simples : «il existe quantité de moyens originaux pour faire de la solidarité, proclame une plaquette. A la banque, au supermarché, dans une agence de voyages... nous pouvons donner jour après jour

une efficacité nouvelle à nos comportements quotidiens». Des conférences-débats, des expositions, des animations scolaires, des séances de cinéma et aussi, puisqu'il s'agit d'ouverture sur le monde, des spectacles et fêtes et des découvertes culinaires : cette année une cinquantaine de manifestations sont organisées dans la région, dans le cadre de cette semaine. Un nombre qui montre la vigueur des associations qui, dans la région, militent chaque jour en faveur d'un monde plus juste. La Semaine de la solidarité est aussi l'occasion de rencontrer ces organismes, de se rendre compte de leur travail, cherchant à développer des nouvelles pratiques solidaires et de nouveaux partenariats avec les pays du Sud et de l'Est mais aussi à peser sur les différentes orientations régionales, nationales, européennes et internationales. Y adhérer ou les aider est aussi une façon d'être solidaire.



Renseignements complémentaires et programmes : CERCOOP, (Arc-et-Senans) 03.81.57.59.56 ; RECIDEV (Besançon), 03.81.41.05.87,

Maison de la Méditerranée (Belfort), 03.84.28.38.10. Programme national disponible sur le web (www.lase-main.org).

CP04312

MUTUELLES PRISMA

COOL !
une vraie mutuelle

● **mutuelle bisontine**
27, RUE CL. POUILLET
25041 BESANÇON CEDEX
N°Azur 0 810 81 25 25

● **mutuelle du haut-doubs**
1, RUE NEUVE
25500 MORTEAU
N°Azur 0 810 81 25 25

● **mutuelle de montbéliard**
3, RUE L'ÉCOLE FRANÇAISE
25200 MONTBÉLIARD
N°Azur 0 810 81 25 25

MUTUALITÉ FRANÇAISE

FAITES CONFIANCE A DE VRAIES MUTUELLES

MUTUELLES REGISTREES PAR LE CODE DE LA MUTUALITE

Les services du mois

CRIJ

Le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté est une émanation du ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Région de Franche-Comté, du Conseil général du Doubs et de la Ville de Besançon. Il réalise TOPO en partenariat avec L'Est républicain et avec le soutien du Crédit Agricole de Franche-Comté.

● **RECTIFICATIF «CONNAISSANCE DU MONDE»** – contrairement à ce qui était annoncé dans le dernier numéro de TOPO, la carte Avantages Jeunes de Besançon ne permet pas d'assister gratuitement à une séance des cycles de documentaires «Connaissances du monde» à Besançon mais au tarif de 26 F

au lieu de 44 F (par l'intermédiaire d'un coupon présent dans le guide des réductions).

● **CARTE AVANTAGES JEUNES** – nouveau partenaire à Besançon : le magasin Al'Estérel (parfumerie, décoration, cadeaux) rejoint le dispositif en proposant aux détenteurs de la carte 10 % de réduction sur l'ensemble du magasin. A découvrir au 89 Grande rue.

● **GUIDE RÉGIONAL DES TRANSPORTS** – le guide régional des transports ferroviaires est paru sous l'égide du Conseil régional. Tous les horaires des trains régionaux et les informations pratiques pour les voyageurs y sont consignés. Ce guide est disponible gratuitement au Centre régional d'information jeunesse, 27 rue de la République.

TOPO

Supplément mensuel coproduit par le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté et L'Est Républicain.

Adresse :
TOPO-CRIJ
27, rue de la République
25000 Besançon
Tel : 03.81.21.16.08
Fax : 03.81.21.16.15
Télématique : 3615 IJ
e-mail : topofc@voila.fr

Directeur délégué
de la publication
et de la rédaction
Philippe RENAHY

Crédit photos
CRIJ

Régie publicitaire
L'EST

Imprimerie
L'EST RÉPUBLICAIN
54180 HOUEMONT

Agrément jeunesse
et éducation populaire :
CRIJ
N° 25 JEP 328

INFORMATION JEUNESSE

La santé en questions

Un numéro de TOPO spécial en lien avec la journée de l'information jeunesse organisée le 24 octobre dernier.

LA TROISIÈME édition de la journée nationale de l'information jeunesse était tournée sur la santé. Le CRIJ de Franche-Comté a choisi de relayer cette campagne par l'intermédiaire d'un numéro spécial de TOPO. Loin d'être exhaustif, tant chaque sujet évoqué pourrait faire l'objet d'un dossier beaucoup plus complet, ce numéro aborde la santé sous l'angle général des comportements préventifs, sachant qu'en la matière le risque zéro n'existe pas. Dans ce domaine, les cas sont surtout particuliers, et l'information sur son propre état de forme ou de santé passe par la consultation de spécialistes, aussi ce numéro contient-il de nom-

breuses coordonnées d'organismes sur le plan local mais aussi national. Là encore, impossible d'être exhaustif. Les articles ont valeur d'exemple, il conviendra à chacun de trouver les organismes, coordonnées, lieux d'accueil et de consultation qui l'intéressent en fonction de ce qu'il recherche et de son lieu d'habitation. Sur ce plan, le réseau information jeunesse est là pour donner l'information de base nécessaire. Il dispose de toutes les adresses utiles en Franche-Comté à travers une documentation régulièrement mise à jour. Il n'a par exemple pas été possible d'aborder dans ce numéro toutes les associations, nombreuses, qui apportent aide et

soutien aux personnes suivant leur type de maladie et qui sont, à l'image de «Semons l'espoir» présentée page 16, particulièrement dynamiques. Il n'a pas été non plus abordé, ou très brièvement, le nombre important de formations qui existent dans le domaine sanitaire et social. Là encore le réseau IJ est apte à donner toutes les infos sur les concours, les cursus universitaires, les formations en Franche-Comté, les conditions à remplir pour y accéder. Ainsi que les lieux d'accueil de toutes les structures ayant un rapport avec d'autres thèmes liés de façon plus ou moins directe à la santé comme la violence ou le dopage.

NOUVEAU THÉÂTRE DE BESANÇON Centre Dramatique National

novembre/décembre 2001

5 nov de verres en prose Fernando PESSOA *Le Livre de l'intranquillité*
Lecture au bar Le Carpe Diem 2 place Jean Gigoux

COPRODUCTION / co-accueilli avec le Théâtre de l'Espace Scène nationale de Besançon

6-7-8 nov Roman de familles
d'après *L'Épopée quotidienne*
conception et mise en scène Alain MOLLOT / Théâtre de la Jacquerie

13>17 et les 22-23-24 nov Ida désœuvrée
ou *Méditation sur l'univers de Gertrude Stein*
conception et mise en scène Patrick de BERGEN / Compagnie Hors-là

À L'OPÉRA THÉÂTRE DE BESANÇON
en partenariat avec le Conseil Régional de Franche-Comté

20-21 nov Le Roi Lear
William SHAKESPEARE / mise en scène Philippe Adrien / ARRT

27-28 nov Conversation en Sicile
Elio VITTORINI / mise en scène Jean-Louis Benoit / Théâtre de l'Aquarium

3 déc de verres en prose
Lecture au bar Le Carpe Diem 2 place Jean Gigoux



11-12 déc Pièces
Philippe MINYANA / mise en scène Robert Cantarella / Théâtre Dijon Bourgogne CDN

Parc du Casino / 03 81 88 55 11

RÉSEAU IJ

Infos et conseils tous azimuts pour garder la santé

Centrée sur ce sujet, la journée nationale de l'information jeunesse a eu lieu le 24 octobre. A cette occasion, le CIDJ a élaboré un dossier pratique abordant les multiples thématiques de ce domaine.

La santé : sujet tellement vaste - et vague - que le kit santé concocté par le CIDJ (Centre d'information et de documentation de la jeunesse) inclut même le numéro de téléphone de Météo France (pour prévoir d'aller se promener sans risquer de s'enrhumer ?). Les auteurs de ce document consultable dans toutes les structures information jeunesse depuis le 24 octobre ont voulu rassembler tout ce qui touche de près ou de loin à ce domaine. L'intérêt est d'aboutir à un guide complet où figurent toutes les questions que les jeunes peuvent se poser. Selon le CIDJ, « quand on est jeune, il est parfois difficile de mettre des mots sur une question concernant sa santé et plus encore de savoir où s'adresser. Ce kit santé a été rédigé à l'intention des jeunes pour les aider à s'y retrouver. Il a pour ambition de leur apporter, avec humour et convivialité, des informations et des conseils pratiques ».

Composé de 4 classeurs, le document se décline en 7 grands domaines : « mieux vaut prévenir et guérir », « météo morale : dépression persistante », la sexualité, le sport, le corps, les drogues et « bien informé, bien soigné ». Il aborde aussi bien les thèmes évidents de la puberté, de la sexualité, de la dépression, du stress, de la trilogie drogue - alcool - tabac que ceux des sectes, du racket, du harcèlement moral ou encore de l'homosexualité. Un texte trace les grandes lignes de chaque thème, donne des conseils pour éviter les ennuis et indique les lieux ou les spécialistes à qui s'adresser suivant le type de problème. Le propos n'est ni technique, ni exhaustif - et comment pourrait-il l'être dans la mesure où dans ce domaine plus qu'ailleurs les cas sont particuliers ? Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, l'ensemble est accom-

agné d'un carnet d'adresses de 17 pages où sont recensés les principaux organismes nationaux pour chacun des thèmes précités. Les auteurs n'ont pas oublié d'y inclure une bibliographie de magazines, guides et ouvrages s'adressant plus particulièrement aux jeunes et une « webbibliographie » qui donne les principaux sites Internet concernés. De la sorte, celui qui veut en savoir plus sur le dopage, par exemple, trouve les coordonnées du Conseil de prévention et de lutte, le numéro vert d'Ecoute dopage et le site mis en place par le gouvernement sur ce sujet. En complément la documentation du réseau information jeunesse est là pour indiquer les équivalents locaux et les adresses des organismes de la région susceptibles de les aider.

« Bien dans ma vie »

La plupart de ces questions sont abordées de manière positive, en insistant d'abord sur des notions préventives : bien s'informer, garder la forme, adopter un comportement qui minimise les risques, consulter certains spécialistes régulièrement (dentiste, ophtalmo...) ou à l'occasion (diététicien), même et surtout lorsqu'on est en bonne santé. Bref, il s'agit de mieux se préoccuper de sa santé, pour un objectif général sur lequel insiste l'intitulé du document « bien dans ma vie ». Ces quelques conseils n'évitent pas toujours le côté moralisateur ou s'apparentent parfois à du rabâchage (« lavez-vous les dents trois fois par jour ») mais en la matière, on peut aussi penser qu'on ne rabâche jamais assez. Lorsqu'on entend les idées fausses qui circulent sur le SIDA après des années de campagnes d'information multiples, la répétition n'est pas si inutile.

S.P.



La santé dans le réseau IJ

La Journée santé, c'était le 24 octobre. Mais les infos fournies à l'occasion, en particulier celle du kit du CIDJ, sont toujours disponibles et consultables à tout moment dans le réseau information jeunesse, au même titre que les différentes fiches Actuel CIDJ et Actuel Franche-Comté concernant la santé. Ces dernières recensent notamment toutes les coordonnées des organismes d'accueil nationaux et locaux (associations, centres de planification, centres médico-social, organismes d'accueil des toxicomanes, etc). Pour s'orienter dans le domaine de la santé, le réseau IJ peut donc assurer un premier accueil et une orientation vers les réseaux spécialisés suivant le type de demande. Dans un autre domaine, la documentation dresse l'inventaire de toutes les formations du secteur sanitaire et des cursus à suivre pour exercer tel ou tel métier de la santé.

CFP04311 M33

MAGESTIC

VOTRE PASSEPORT ENTREPRISE

TECHNIQUES COMMERCIALES

cycle supérieur en 1 an après un bac + 2

VENTE ET NEGOCIATION

cycle en 1 an après un bac

MANAGEMENT et GESTION

Cycle MAG en 2 ans après 1 bac + 2
Titre homologué niveau II

BTS ACTION COMMERCIALE ET FORCE DE VENTE

EN CONTRAT DE QUALIFICATION*

Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura
03.84.24.15.76 ou par e-mail cci@jura.cci.fr

NOM :
Prénom :
Adresse : Code postal :
Ville :
Téléphone :
souhaite recevoir **sans engagement** une documentation sur la formation :
 VENTE ET NEGOCIATION en 1 an après un bac
 TECHNIQUES COMMERCIALES en 1 an après un bac + 2
 GESTION ET MANAGEMENT en 2 ans après un bac + 2
 BTS ACTION COMMERCIALE ou FORCE DE VENTE

Coupon information à retourner à
Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura
BP 377, 39016 LONS-LE-SAUNIER cedex
Tél. 03.84.24.15.76 www.jura.cci.fr

* l'entrée en formation ne sera effective qu'après la signature d'un contrat de qualification

PRÉVENIR

Bonne santé, le suivi en question

En faisant quelque peu attention, de nombreux tracas peuvent être évités. Quelques exemples toujours bons à rappeler.



Dessin Christian Maucler/Mission BD-Audincourt

TRUISME : être en bonne santé, c'est d'abord éviter maladies, accidents. Evidemment, elle n'est pas uniquement question de volonté. Pourtant, les comportements sont responsables de 40 % de la morbidité. Sans aller jusque-là, nombre de tracas peuvent être évités avec un peu d'attention. Encore faut-il y penser. En bonne santé, on oublie facilement qu'on peut tomber malade.

Suivi

Des visites régulières de contrôle chez le médecin et surtout le dentiste sont loin d'être inutiles. Les dents en particulier sont des foyers d'infection particulièrement fragiles et douloureux qui demandent une attention quotidienne et une consultation annuelle.

La vue est également un domaine à surveiller de près et régulièrement, non seulement pour les corrections visuelles mais aussi pour éviter ou circonscrire des ennuis tels que glaucome, conjonctivite, cataracte. Le tout sans parler, pour les filles, du gynécologue à voir au moins une fois par an.

Vaccins

Grâce à eux, des maladies mortelles hier sont aujourd'hui considérées comme bénignes : rage, rougeole, tétanos, polyomélie, tuberculose... Avec le corollaire dangereux de considérer leur éradication acquise. Les éviter passe par un vaccin qui lui-même ne va pas sans rappels. Comme ces derniers doivent avoir lieu à des intervalles assez longs (5 ou 10 ans), l'oubli peut-être facile. Lors de l'enfance et de l'adolescence, le suivi des vaccins est assuré par les parents. Ensuite, à chacun de s'en préoccuper, de se souvenir du 4e rappel contre la diphtérie/tétanos/polio, de se prémunir contre la rubéole qui peut, en

cas de grossesse, avoir des effets graves sur le bébé... Non obligatoire, le carnet de santé à jour et consulté de temps à autre montre son utilité dans ce cadre. A noter que les principaux vaccins sont couverts par la Sécurité sociale et les Mutuelles (pour les vaccins à l'occasion de séjours à l'étranger, voir p. 7).

Audition

L'oreille humaine est très sensible et de surcroît troubles et dégâts peuvent survenir sans douleur, manifestation d'alerte du corps en d'autres circonstances. Dès 85 décibels, un bruit devient dangereux. Une moto, c'est 100 db. En discothèque ou avec un baladeur, on est facilement dans les 120 db. Aujourd'hui, un jeune sur 3 souffre de problèmes de l'audition, qui selon les cas peuvent avoir des effets néfastes sur la pression artérielle, le rythme cardiaque, la vue... En ce domaine, le mot prévention trouve tout son sens : les lésions de l'oreille interne sont non seulement gênantes et douloureuses, mais absolument irréversibles. Par ailleurs, 2,5 millions de Français souffrent d'acouphénies, parasitage continu dans les oreilles (bourdonnements, sifflements, etc). Prévenir les nuisances sonores, c'est, à titre personnel, utiliser par exemple des bouchons d'oreilles. La législation française donne également la possibilité de faire baisser le niveau sonore d'un lieu public (cinémas, salles de concerts) ou d'une entreprise, à l'aide des codes de la santé publique, de la commune, du code civil ou de la loi du 31 décembre 1992).

Sommeil

Beaucoup de gens n'en tiennent pas assez compte mais dormir suffisamment est facteur d'équilibre et source essentielle de récupération - tous les sportifs de haut niveau en tiennent compte avec

rigueur. A contrario, le manque de sommeil fragilise et amenuise la résistance du corps aux maladies. Plus quelques petits tracas : fatigue, attention et concentration moins soutenues, somnolence (dont les effets peuvent être graves), sautes d'humeur. Chez les jeunes, les troubles du sommeil résultent plus souvent du comportement que de réels problèmes physiologiques. La meilleure prévention dans ce cadre est bien évidemment de dormir de façon régulière et suffisamment, sachant que le besoin varie d'une personne à l'autre.

Nourriture

Comme pour le sommeil, manger de manière équilibrée, ni trop, ni trop peu est un important facteur de bien être. Pour bien connaître ses besoins personnels, là encore propres à chacun, il est possible de consulter des spécialistes tels que diététiciens ou nutritionnistes. Mieux vaut d'ailleurs les consulter avant tout régime plutôt que de suivre les conseils des magazines ou des sites Internet, par force non personnalisés. Ce qui est bon pour l'un ne l'est pas nécessairement pour son voisin.

Sport

Sport et santé se marient en général sauf dans les cas de contre-indication et sans le dopage, il va sans dire. Sans parler de compétition, les atouts d'une pratique sportive de loisir sont nombreux : entretien de la forme, hygiène de vie, mais aussi plaisir, voir sensations fortes et adrénaline. Mais aucun sport ne va sans risque et la prévention c'est à la fois une bonne connaissance de ses capacités, une bonne préparation de son corps à l'exercice et une attention au matériel.

Source : *Kit santé du CIDJ, octobre 2001*

Mieux vaut prévenir...

Le kit santé du CIDJ donne plusieurs adresses nationales d'organismes pouvant apporter aides et renseignements sur des thèmes divers. Parmi lesquels :

Association française pour la prévention des allergies, BP12, 91240, St-Michel-sur-Orge (01.48.18.05.84).
Association Sommeil et santé, BP28, 92362 Meudon-la-Forêt cedex (01.46.32.50.04 ; www.sommeilsante.asso.fr).
Centre d'information et de documentation sur le bruit, 12/14 rue Jules Bourdais, 75017 Paris (01.47.64.64.64 ; www.cidb.org).
Comité national d'action contre le bruit, 19 rue de Liège, 75009 Paris (01.44.63.02.30).
Ligue française contre le bruit, 6 rue de Stockholm, 75008 Paris (01.45.22.79.33).
SOS bruit, 37 bd St-Martin, 75003 Paris (01.42.72.11.15).
Association d'aide aux boulimiques, 151 rue d'Alésia, 75014 Paris (www.boulimic.com).
Groupe européen pour les anorexiques, les boulimiques et les familles, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris (01.45.43.44.75 ; http://perso.club-internet.fr/dorigram/).

DÉPARTEMENTS Aide médico-

social : l'exemple du Doubs

Les compétences des Conseils généraux en matière de santé sont étroitement liées au notions de prévention et de lien social. Elles comprennent une aide sociale à l'enfance pour apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs, l'aide aux personnes âgées sous forme d'aides à domicile ou d'hébergement, l'aide sociale et l'insertion professionnelle des personnes handicapées, l'insertion et l'aide médicale aux plus démunis et de nombreuses actions d'assistance et de prévention en matière de toxicomanies, d'alcoolisme, de maltraitance et de maladies sexuellement transmissibles. Le Département du Doubs est représentatif : les actions en faveur de la protection maternelle infantile, des personnes âgées ou de l'aide sociale à l'enfance représentent près d'un tiers de son budget global (environ 500 millions de francs cette année). Pour assurer ces compétences, le Doubs est

divisé en 12 espaces d'action médico-sociale regroupant 37 centres médico-sociaux et utilise les services de plus de 300 agents ; médecins, pédiatres, infirmiers, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, sage-femmes, psychologues, éducateurs et secrétaires.

Les centres médico-sociaux offrent une action de proximité permettant l'accès aux soins pour les personnes en difficulté, l'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif, l'aide aux jeunes adultes et adultes dans leur insertion sociale et professionnelle. Pour aller vers les habitants, deux fonds alimentent diverses actions : le fonds départemental d'insertion subventionnée des actions d'insertion, de santé, de logement, d'autonomie sociale tandis que le fonds pour les actions à caractère sanitaire et social aide des organismes dirigés vers les personnes âgées, les handicapés ou les familles.

En bref

● **0800.150.160** - numéro vert national (gratuit) d'écoute sur la santé.

● **0800.235.236** - fil santé jeunes vert. Appels gratuits et anonymes.

● **0800.858.858** - numéro de téléphone d'écoute, gratuit et anonyme, de Croix-Rouge Ecoute.

● **Doubs** - le Conseil général a créé cet été deux services pour les familles : l'un répond aux questions des personnes âgées et de leur famille (Ligne bleue 25, 03.81.258.259), l'autre est là pour aider les enfants victimes de maltraitance ou les témoins de violences, négligences physiques, abus sexuels, cruauté mentale (tél., 03.81.25.81.19 ; courrier : Conseil général, cellule enfance en danger, 23 rue Nodier, 25031 Besançon cedex).

● **BESANÇON** - pour inciter à la pratique du sport comme vecteur de loisir, plaisir et santé, l'ASPTT Besançon et

la Ville organisent depuis 14 ans la manifestation «Tout Besançon nage». L'édition 2001 est prévue les 10 et 11 novembre à partir de 17 h à la piscine Mallarmé. Convivialité et familiale, cette initiative est ouverte à tous à la seule condition de savoir nager sans aide au moins 100 m. L'an dernier, 1639 participants ont parcouru 3542,7 km. Il est possible de nager individuellement ou de façon collective en prenant part à différents challenges. Tarif d'entrée, 15 F ou 40 F avec t-shirt. Renseignements, ASPTT Besançon, 03.81.47.20.20.

● **RELAXATION** - relaxation va de pair avec mieux-être : pour «vivre son adolescence et non la subir», Pascale Morand, relaxologue, propose lors des vacances de la Toussaint un programme visant à tonifier la confiance en soi, être mieux dans son corps, apprendre à s'organiser... Deux après-midi, de 14 h à 17 h sont organisées. Contact, 03.81.82.20.52.

En bref

● **DENTS** - les soins dentaires sont gratuits pour les 15-18 ans. Dès le 15^e anniversaire de l'adolescent, les parents reçoivent un formulaire de prise en charge. Tous les jeunes de cet âge sont invités à se rendre chez le dentiste de leur choix pour un examen bucco-dentaire. Cet examen de prévention est annuel et son coût est pris en charge à 100 % par l'assurance maladie dans la limite des tarifs conventionnés.

● **SOINS GRATUITS** - tout malade démuné, où qu'il soit en France, peut appeler l'association RESO (Réseau d'accès aux soins pour les plus démunés) à un numéro vert gratuit (le 08.00.23.26.00, accessible du lundi au vendredi de 9 h à 20 h). Depuis 1993, une équipe de 22 bénévoles pour le standard téléphonique écoute, conseille et oriente la personne vers une consultation gratuite à proximité du lieu d'appel. Plus de 2000 professionnels de la santé dans toute la France ont signé la charte de l'association et accepté de consulter bénévolement ceux qui sollicitent l'association. RESO donne également les informations nécessaires pour restaurer des droits à la sécurité sociale ou à l'obtention de l'aide médicale gratuite. Selon les statistiques de l'association, 35 % des appels proviennent de jeunes de moins de 25 ans.

BESANÇON

Les dentistes offrent des soins aux plus démunis

Après Lyon, Besançon est la deuxième ville française à accueillir un cabinet dentaire humanitaire. Il propose des soins gratuits aux personnes en situation précaire.

LA PRÉCARITÉ entraîne la négligence des soins médicaux. Dans cette situation avec peu ou pas de revenus, il est difficile d'avoir accès aux soins dentaires souvent coûteux. Pour pallier cet état de fait, des dentistes ont créé un cabinet dentaire humanitaire. Sollicité par l'association France Humanitaire, le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Doubs a donné son accord pour la création de ce cabinet. Il a ouvert ses portes le 4 mars 1999. Il possède une double vocation. Dispenser des soins aux nécessiteux, marginaux, sans-papiers. Tous et toutes partagent une situation précaire et ne sont pas assujettis à la Sécurité sociale. 80% des consultations, une douzaine par jeudi après-midi, représentent des soins d'urgence. Leur deuxième vocation est,

par le biais de rendez-vous et de la «réhabilitation du sourire», de réintroduire les bénéficiaires dans le circuit social. Tout le personnel est composé de bénévoles. 80 chirurgiens dentistes ont répondu au conseil de l'Ordre, avec le soutien du syndicat départemental. Deux «réceptionnistes» (une sage-femme et une infirmière) s'occupent de l'accueil des patients, du ménage et de la stérilisation du matériel. A moyen terme France Humanitaire a trois projets. Créer un laboratoire de prothèses dentaires. Des laboratoires indépendants et bénévoles assurent leur fabrication pour le moment. Développer des études statistiques médicales et sociologiques. Et enfin assurer la création de cabinets dentaires humanitaires semblables dans d'autres villes de France.



Dessin Christian Maucler / Mission BD - Audincourt

Le cabinet dentaire est situé au 10 avenue de Fontaine Argent. L'emplacement choisi en ville et pas dans un quartier périphérique défavorisé est volontaire. Les consultations se tiennent tous les jeudis après-midi de 14 h à 18 h. Contact : 03.81.80.97.13.

A.F.

CROIX-ROUGE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PRÉPARATION AUX CONCOURS PARAMÉDICAUX ET SOCIAUX

Depuis 1960 nous accompagnons des étudiants dans leur préparation et leur réussite aux concours. Nous leur offrons :

- Un enseignement adapté aux concours préparé, grâce à une équipe pédagogique de formateurs professionnels (niveau maîtrise et plus)
- Une aide méthodologique
- Un entraînement efficace dans un climat convivial

LES RÉSULTATS SONT LÀ POUR LE PROUVER

Métiers de la santé

Kinésithérapeute
Sage-femme
Psychomotricien
Ergothérapeute
Orthophoniste
Infirmier
Manipulateur en électroradiologie
Technicien en analyses biomédicales
Pédicure - Podologue

Métiers du social

Assistant de service social
Educateur spécialisé
Educateur de jeunes enfants
Moniteur éducateur
Orthoptiste audioprothésiste

Aide-soignante - Auxiliaire de puériculture

RÉGIME ÉTUDIANTS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
RENSEIGNEMENTS :

ÉCOLE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE
17-19, rue Renan - 25000 BESANÇON
Tél. 03 81 83 04 39 - Fax 03 81 81 62 74

FORMATIONS DE LA CROIX-ROUGE, UN PASSEPORT POUR LA RÉUSSITE

PRÉPARATION AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ A PARTIR DU 5 NOVEMBRE

Inscriptions ouvertes : du lundi au vendredi

AUTRES FORMATIONS

FORMATION DIPLOMANTE EN SECRÉTARIAT MÉDICO-SOCIAL

Notre école est implantée depuis plus de 50 ans à Besançon, a une notoriété construite sur ses réalisations et la qualité de ses formations. Notre antériorité dans le champ de la formation des secrétaires médico-sociales et des préparations aux concours paramédicaux et sociaux prouve le dynamisme des équipes pédagogiques en place, qui ont su faire évoluer les formations avec l'évolution des besoins.

ÉCOLE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE
17-19, rue Renan - 25000 BESANÇON
Tél. 03 81 83 04 39 - Fax 03 81 81 62 74

EUROPE

Quelques conseils pratiques si vous optez pour la mobilité

Suivant les statuts, il existe plusieurs formulaires à se procurer avant de voyager en Europe.

Si vous décidez de voyager en Europe pour des vacances, vous devez vous procurer un formulaire E111 auprès de votre organisme de sécurité sociale. En cas d'urgence, vous pourrez ainsi bénéficier, auprès des institutions du pays de séjour, des prestations prévues par le régime légal d'assurance maladie de ce pays (soins médicaux et dentaires, médicaments, hospitalisation). Si vous tombez malade dans un pays de l'Union européenne, en vous rendant chez un médecin, vérifiez qu'il est conventionné. Au moment de régler la consultation, vous lui présenterez votre formulaire et vous ne paierez rien (idem en cas d'hospitalisation). Si d'aventure vous vous rendez chez un médecin non conventionné, il vous faut régler la consultation ; en échange le médecin vous remet une facture que vous ferez rembourser par votre organisme de sécurité sociale. Le formulaire E111 ne couvre que les soins urgents.

Etudiants

Si vous partez étudier dans un autre pays de l'Union européenne, vous devez vous

procurer un formulaire E128 auprès de l'organisme de sécurité sociale auquel vous ou vos parents êtes affiliés. De manière pratique, la procédure est la même qu'avec le formulaire E111.

Salariés

Les salariés ou futurs salariés qui doivent aller travailler dans un autre pays européen auront droit aux mêmes prestations que les ressortissants du pays. Plusieurs situations peuvent se présenter :

- si vous êtes salarié ou non et que vous vivez avec votre famille dans le même pays : c'est un E106 qu'il faut réclamer à votre organisme de sécurité sociale.
- si votre famille vit dans un autre pays que celui dans lequel vous travaillez et vivez : c'est d'un E109 dont vous avez besoin.
- si vous êtes employé dans le transport international ou que vous travaillez dans plus d'un Etat : pour recevoir les soins de 1^{re} urgence, vous devez disposer d'un E110.
- si vous cherchez du travail dans un autre pays : le formulaire E119 vous permettra d'avoir une couverture sociale.
- si vous devenez fonctionnaire et que vous êtes



Aucun problème pour être soigné dans un autre pays d'Europe. Mais pour être remboursé, il faut avoir pensé à se munir du formulaire adéquat.

employé temporairement dans une administration d'un autre Etat membre, munissez-vous d'un E101 qui prouvera que vous êtes affilié à un régime spécial de fonctionnaires. La politique sociale européenne a pensé à tout. Alors, n'hésitez plus à passer nos frontières !

Info Point Europe

SANTÉ

Que fait l'Europe en matière de protection sociale ?

L'Union européenne intervient en matière de santé publique et de protection sociale.

L'Union européenne a mis en place des programmes d'action dans les domaines suivants : prévention du sida et des maladies sexuellement transmissibles, lutte contre le cancer, prévention de la toxicomanie...

Le traité d'Amsterdam a renforcé la politique européenne de santé publique. Il existe une législation communautaire relative à la coordination des régimes nationaux de sécurité sociale. Cette législation a été mise en place dès le traité de Rome afin que les citoyens de l'Union européenne puissent exercer leur droit de se déplacer et de séjourner librement sur le territoire des Etats membres.

Différents règlements ont été établis par la Commission dans le but de supprimer les entraves à la libre circulation des travailleurs. De plus, ces règlements garantissent l'applicabilité d'une seule législation sociale, le principe de la totalisation des périodes d'assurance (les retraites) accomplies dans les différents Etats membres ainsi que le transfert des prestations partout dans l'Union européenne.

Un séminaire portant sur la coordination des règles de sécurité sociale en Europe s'est tenu à Athènes les 21 et 22 septembre 2000.

Les objectifs de l'Union européenne en matière de protection sociale sont les suivants :

- rendre le travail plus avantageux et garantir un revenu sûr.

- garantir des retraites sûres et des systèmes de retraite viables.

- promouvoir l'intégration sociale.

- garantir un niveau élevé et durable de protection de la santé.

Afin de mettre au point des stratégies améliorant les systèmes sociaux, la Commission européenne a créé le MISSOC (système mutuel d'information sur la protection sociale dans l'Union européenne) qui recueille, analyse et publie les données sur les politiques de protection sociale de tous les Etats membres.

Rappelons que l'Union européenne est active dans le domaine social. L'Europe a mis au point des programmes visant à la protection des salariés et des travailleurs indépendants, à la promotion de l'égalité des chances, au développement des droits des travailleurs, la lutte contre la discrimination et l'exclusion. Ainsi, des droits européens en matière de temps de travail, de congé parental et de contrats de travail ont été créés. De même, la santé et la sécurité au travail restent un objectif de la politique communautaire.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur le sujet, la brochure «Politique sociale et de l'emploi européenne : une politique pour les citoyens» est à votre disposition à l'Info Point Europe Franche-Comté.

Info-Point Europe Franche-Comté, 52 Grande rue, 25000 Besançon (03.81.87.82.95).

En bref

● **VOYAGES - les voyages** nécessitent d'être à jour sur le plan des vaccins, voire, hors d'Europe de se faire vacciner contre des maladies absentes du territoire et qui menacent tout nouveau système immunitaire non protégé. Pour connaître les vaccins à recevoir suivant les lieux de destination, il est possible de s'adresser au centre de vaccination Air France (2 rue Robert Esnault Pelterie, 75007

Paris, 01.43.17.22.00) ou à l'Institut Pasteur, centre des vaccinations internationales, 211 rue de Vaugirard, 75015 Paris (01.40.61.38.00 ; Internet, www.pasteur.fr/exteme). Pour se faire vacciner : Institut Pasteur à Paris ; en région, éventuellement hôpital ou médecin traitant. Attention, ces vaccins, soumis à un règlement sanitaire international, sont obligatoires.

Les systèmes de protection sociale

Les systèmes de protection sociale sont différents dans l'Union européenne. Des principes de base régissent les systèmes de sécurité sociale mais les aménagements sont nombreux.

Les Espagnols peuvent choisir librement leur médecin pour autant que le praticien n'ait pas encore rempli son quota d'inscriptions.

Au Royaume-Uni, si un patient ne trouve pas de médecin, l'Autorité de santé lui en attribue un. Si le malade souhaite voir un spécialiste, il devra passer par le médecin de famille.

En France, si vous devez porter une paire de lunettes, elle ne vous sera que très peu remboursée par la sécurité sociale ; une bonne mutuelle prendra en charge le reste des frais.

Pour connaître les différents systèmes de protection sociale de l'Union européenne, Info Point Europe, 03.81.87.82.95.

Vous avez des biens A LOUER ?

Nous recherchons sur Besançon et sa région MAISONS et APPARTEMENTS (du studio au T6)

SERVICE GRATUIT PROPRIETAIRES

Vous pouvez donner vos offres à :



Tél. 03.81.25.29.10
Fax. 03.81.25.29.11
86, rue Battant - BESANÇON

Vous avez des biens A VENDRE ?

Vous souhaitez ACQUERIR une maison ou un appartement ?

2 adresses à votre service :

ACP TRANSACTIONS
AGENCE IMMOBILIÈRE
BESANÇON - 86, rue Battant - Tél. 03.81.25.52.01
BELFORT - 4, rue Frery - Tél. 03.84.27.54.04

En bref

● **Secours - tout témoin** d'accident est tenu d'appeler des secours sauf si ceux-ci sont déjà en place. Fuite et non-assistance à personne en danger sont, faut-il le rappeler, des délits. A partir de là, le premier réflexe est de ne pas s'aventurer à des pratiques que l'on ne maîtrise pas et dont les techniques sont très précises (bouche à bouche, massage cardiaque, garrot...). Quelques notions d'urgence et techniques de base peuvent cependant s'apprendre par l'intermédiaire d'attestations s'adressant à tous ceux qui le souhaitent : attestation de formation aux premiers secours (en 10 à 15 h), attestation de formation complémentaire aux premiers secours avec matériel (en 20 h), attestation de formation complémentaire aux premiers secours sur la route voire brevet national de sécurité et sauvetage aquatique ou brevet de sauveteur de la société nationale de sauvetage en mer (en Franche-Comté, on peut le préparer au centre de formation de Montbéliard, 37 rue Cuvier, 03.81.32.15.75). Dans la région, une vingtaine d'organismes préparent un ou plusieurs de ces brevets. On recense même une formation aux secours psychologiques avec l'association départementale de protection civile de Vesoul. Pour connaître toutes les adresses, consulter la fiche Actuel Franche-Comté 5.412 dans les Centres information jeunesse.

Loi

Vers de nouveaux droits pour les malades

Le projet présenté par Bernard Kouchner, ministre délégué à la Santé, précise les droits des malades.

ADOPTÉ en première lecture par l'Assemblée nationale au début du mois, le projet de loi sur les droits des malades et la qualité du système de santé, porté par Bernard Kouchner, est un vaste chantier dont l'un des buts est de cadrer les rapports entre soignants et soignés. Vaste chantier, car la loi aborde aussi le problème de l'utilisation des tests génétiques ou encore la reconnaissance de la gynécologie médicale par l'intermédiaire d'un diplôme d'études spécialisées.

Deux éléments particulièrement importants concernent les patients : la possibilité pour toute victime d'un accident médical grave lié à un acte ou à l'utilisation d'un produit, de réclamer une indemnisation devant une commission thérapeutique et le libre accès des malades à leur dossier médical, sans passer obligatoirement par un médecin comme c'est actuellement le cas. Le libre consentement est modifié : il devra

désormais être exprimé ouvertement, après information suffisante et non plus passivement. Un médiateur, défenseur des droits des malades, devrait également être institué.

Le projet de loi réaffirme le droit des patients à être informés par leurs médecins sur leur état de santé, sur les soins proposés, sur les risques encourus, sur les solutions alternatives et sur les coûts des soins. De ce point de vue, il s'agit surtout d'un approfondissement de droits existant déjà. La charte du patient hospitalisé du CHU de Besançon précise par exemple les droits et les devoirs - des patients en 10 points, fondés sur plusieurs textes, décrets et circulaires. Elle précise des principes tels que l'accès non discriminatoire au service hospitalier, l'information des patients et des proches («le médecin doit donner une information simple, accessible, intelligible et loyale à tous»), le consentement préalable («aucun acte médical ne peut être pratiqué sans le

La couverture maladie universelle

Entrée en vigueur le 1er janvier 2000, la CMU assure à ceux qui en étaient auparavant dépourvus une affiliation au régime de base de la sécurité sociale. Elle permet également, sous condition de ressources, de bénéficier d'une assurance maladie complémentaire gratuite. Pour que la CMU de base soit totalement gratuite, les revenus de la personne seule ne doivent pas dépasser 42000 F par an. Les jeunes à partir de 16 ans en rupture avec leur milieu familial peuvent en bénéficier. Les RMIstes sont affiliés automatiquement.

L'assurance maladie complémentaire est ouverte à tout résident en situation stable et régulière dont les ressources sont inférieures à 3500 F par mois. Elle donne droit à une prise en charge à 100 % des consultations médicales, des médicaments remboursés par la sécurité sociale, des frais d'hospitalisation et dans la plupart des cas des frais dentaires, des lunettes. Les droits à la CMU complémentaires sont réexaminés chaque année.

Renseignements auprès des CPAM, des centres communaux d'action sociale, des associations agréées, des hôpitaux.

consentement du patient, hors le cas où son état rend nécessaire cet acte auquel il n'est pas à même de consentir»), le droit à la vie privée et à la confidentialité, l'accès aux informations des dossiers administratifs et médicaux ou les voies de recours. Plusieurs paragraphes font référence aux mineurs qui sont par exemple «informés des actes et examens nécessaires à leur état de santé en fonction de leur âge et de leurs facultés de

compréhension». Il est précisé également qu'il revient au détenteur de l'autorité parentale d'exprimer son consentement pour toute intervention ou traitement. Cependant, lorsque la santé du mineur risque d'être compromise par un refus, le médecin peut saisir le juge pour enfant ou le procureur de la République «afin de provoquer les mesures d'assistance éducative permettant de donner les soins qui s'imposent».

OUVERTURE D'UN NOUVEL ESPACE

urban & casual-wear
**VINTAGE
CORNER**

AU 9 RUE D'ANVERS BESANÇON

Venez découvrir toutes les tendances
hommes, femmes sur plus de 160 m²
représentées par les marques :
Pepe jeans, Miss Sixty, Firetrap,
Carhartt, Kiliwatch, Sessùn,
Lois, Kulte ●●●



Espace Mix
ouvert aux
DJ'S locaux*

*Voir conditions au magasin - Contact Mr Lecossois

INTERVENTIONS

Projets de prévention-santé dans les lycées

Le Conseil régional aide les établissements franc-comtois à mettre en place des actions ponctuelles, en marge de la pédagogie.

SANTÉ et cigarette, drogue et conduites à risques, bien manger - bonne santé, journée SIDA : tels sont quelques thèmes d'intervention classiques pour lesquels des lycées de la région ont sollicité et obtenu en 2001 un financement du Conseil régional Mais aussi, moins ordinaires, une représentation théâtrale sur la violence avec débat ou des projets intitulés «musique est bien être» ou «parole libre pour pré-adolescents». Lors de la commission permanente du 16 février 2001, 35 projets de ce type ont été soumis au Conseil régional et seuls 3 ont reçu un avis défavorable pour cause de financement assuré par l'Education nationale. Les autres ont reçu une aide variant de



Dessin Christian Maucler/Mission BD - Audincourt

500 à 18000 F. Ces projets entrent dans la volonté du Conseil régional «de donner aux lycéens des moyens d'ouverture supplémentaire». Dans le domaine de la santé, il s'agit essentiellement de prévention. De donner aux lycéens une connaissance des pratiques à risques mais aussi des notions pour être en meilleure forme. Le type de projets est vaste : interventions de spécialistes, conférences, clubs de réflexion, tout peut-être imaginé. L'aval aux projets est donné en accord avec le rectorat.

Contact, Conseil régional (03.81.61.61.61), service éducation.

AIDES Santé : des interventions dans la formation

S'il n'a pas de compétences en matière de santé publique, le Conseil régional de Franche-Comté y apporte tout de même une contribution par le biais de la formation professionnelle. Ses interventions concernent un nombre ciblé de personnes : au regard de l'ensemble des formations franc-comtoises de ce secteur, elles permettent à des demandeurs d'emploi qui reprennent une formation ou à des jeunes sortis de la formation initiale d'y avoir accès.

Cette année, par exemple, le Conseil régional de Franche-Comté cofinance la formation de 90 futures aides soignantes, 10 ambulanciers, une quinzaine d'auxiliaires de puériculture ou finance la préparation aux concours des carrières sanitaires et sociales pour 74 personnes (programme régional de pré-qualification). De même, chaque année, la Région propose 46 bourses à des infirmières pour leurs 3 années de formation. Pour être complet, il faut également signaler que depuis 2 ans, une formation d'agent de soins thermaux hydrothérapeute au GRETA de Lons-le-Saunier. L'optique est d'abord d'apporter un complément à ce qui existe déjà, comme les bourses d'Etat pour les infirmières. La plupart des aides interviennent ainsi en cofinancement avec l'Etat ou avec le Conseil général pour les auxiliaires de puériculture. Outre

le statut (personnes sorties du système scolaire initial), ces aides ont pour critère essentiel le niveau de ressources.

Quand on sait que les écoles agréées par la DRASS comptent 266 places d'aides soignantes et que les Instituts de formation aux soins infirmiers proposent 500 places dans la région, on aura compris que le public concerné n'est pas majoritaire. L'intervention du Conseil régional est cependant conséquente si l'on considère que d'autres Régions n'apportent aucune contribution dans ce secteur. Sans compter que par la voie de l'apprentissage, le Conseil régional intervient sur les formations sanitaires surtout dans les secteurs de la pharmacie et l'orthodontie. 257 apprentis de tous niveaux sont engagés dans ce secteur.

Pour connaître les possibilités de financement de ces formations, s'adresser aux Espaces jeunes ou aux agences locales pour l'emploi. Par l'intermédiaire du contrat régional emploi-formation (CREF), le Conseil régional peut également intervenir en faveur de la formation d'un demandeur d'emploi embauché sans qualification ou avec une qualification inadaptée ou obsolète. L'entreprise doit constituer le dossier en s'adressant au Conseil régional (03.81.61.61.61).

CRES Ateliers santé pour jeunes en difficultés

«C'est une chance que le Conseil régional de Franche-Comté ait tout à fait entendu l'argument que l'insertion professionnelle passe aussi par l'accès à la santé et aux soins. En travaillant avec les Espaces jeunes - Missions locales, on se rend bien compte que la mauvaise santé est un frein à l'insertion» indique Pascale Angiolini, directrice du CRES de Franche-Comté. Depuis 1985, le Comité régional d'éducation pour la santé a mis en place des ateliers santé s'adressant à des jeunes de 16 à 25 ans en stage de qualification ou de préqualification. L'initiative est désormais cofinancée par la Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales et par le Conseil régional qui octroie au CRES une enve-

loppe de 600 à 700 000 F en grande partie à cette fin. Ces ateliers ont révélé leur utilité et intégré le programme régional d'accès à la prévention et aux soins dans le cadre de la loi contre l'exclusion. Ils mettent en lumière autant qu'ils cherchent à combattre le fait que les niveaux de formation les plus éloignés de l'emploi cumulent les handicaps. «On rencontre souvent chez eux de gros problèmes, pas en termes d'état physique mais de mal-être, de souffrance psychique, de violence, de dépendance. Et non seulement ils sont plus vulnérables mais ils sont aussi moins armés que d'autres pour avoir accès aux informations, à leurs droits. On ne pose pas la question du bien-fondé de l'action : tous les jours on se rend

compte du besoin. D'ailleurs toutes les enquêtes montrent que les milieux les plus défavorisés le sont aussi du point de vue de la santé». Profitant de l'opportunité des stages, le CRES met en place plusieurs demi-journées assurées par les Comités départementaux d'éducation pour la santé. Au programme, réunion de repérage des besoins, exercices pratiques, visite médicale individuelle, ateliers thématiques adaptés (SIDA, contraception, dépendances, nutrition sont les thèmes les plus souvent abordés), possibilité de rencontrer individuellement médecin et infirmière et réunion de synthèse. Ces ateliers ont concerné en 2000 plus de 500 jeunes franc-comtois.

FRANCHE-COMTÉ Le CFA régional de la pharmacie

Le CFA régional de la pharmacie, cofinancé par le Conseil régional et l'Etat, prépare à trois diplômes permettant d'exercer en pharmacie d'officine ou hospitalière, en apprentissage (pour les 16-25 ans) ou dans le cadre de la formation continue. 140 apprentis suivent actuellement l'un des cursus :

- le CAP employé en pharmacie préparé en 2 ans. Evaluations d'entrée organisées en mai et en septembre. Un niveau de fin de seconde est recommandé.
- la mention complémentaire

employé en pharmacie, année complémentaire au CAP pour permettre l'accès au brevet professionnel.

- le BP préparateur en pharmacie, en 2 ans. Evaluations d'entrée organisées en mai et septembre pour les titulaires du CAP, du BEP carrières sanitaires et sociales ou de tout diplôme permettant de s'inscrire en 1ère année des études de pharmacie (bac...). CFA de la pharmacie, 46-50 avenue de Clemenceau, 25000 Besançon (03.81.82.16.71).

En bref

● AGENT DE SOINS THERMAUX HYDROTHERAPEUTE - cette nouvelle formation proposée depuis 2 ans au GRETA de Lons-le-Saunier forme 10 à 13 personnes

par an. L'accès à l'emploi est quasiment assuré car il existe peu de formations de ce type en France. Renseignements, 03.84.35.26.10.

CF04310 M23



MUTUELLE
1848
FONDÉE
LE
17 DÉCEMBRE
1994

CONDITIONS
TARIFAIRES
"spécial jeune"
de moins de 26 ans

MUTUALITÉ
FRANÇAISE

MUTUELLE IRPUN
COMPLÉMENT MALADIE

Hospitalisations médicales et chirurgicales
Participation aux frais d'obsèques
Adhésion individuelle ou collective

Mutuelle régie par le Code de la mutualité

2, cité des Prés-de-Vaux - 25000 BESANÇON
03.81.61.09.21 - Fax 03.81.61.33.60
Adresse Internet : www.mutuelle-irpun.com

En bref

● **TÉLÉPHONE** - du lundi au vendredi, de 12 h à 19 h, infos téléphoniques sur la contraception et l'IVG au 01.47.00.18.66.

● **SEXUALITÉ** - pour les jeunes qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle, un numéro vert a été mis en place : 0800.10.20.30.

● **HÉPATITE** - Hépatites info service est un numéro vert, confidentiel et gratuit, ouvert 24 h/24 et 7 j/7 : 0800.845.800.

● **SIDA** - deux numéros verts de téléphone à signaler : Sida info droit (0801.636.636) et Sida info service (0800.840.8000). Ces deux numéros sont confidentiels et gratuits, ouverts 24 h/24 et 7 j/7. A noter également les coordonnées d'Aides : la fédération nationale se trouve dans la Tour Essor, 14 rue Scandicci, 93508 Pantin cedex (01.41.83.46.46).

● **CLER** - le centre de liaison des équipes de recherche est un organisme chrétien qui a pour but d'aider tous les jeunes à réfléchir sur la sexualité et la vie de couple et propose un conseil conjugal et familial. En Franche-Comté, il est présent à Besançon, 19 rue des Fougères (03.81.48.92.45), à Dole, 19 rue François Laire (03.84.72.84.93) et à Lons-le-Saunier, 8 rue Jules Burry (03.84.47.39.09).

BESANÇON

Le CICS, un accueil pour toutes les questions de sexualité

Le Centre d'information et de consultation sur la sexualité offre aide et écoute aux jeunes qui se posent des questions dans ce domaine.

LE CICS reçoit les jeunes et leur permet d'exprimer leurs angoisses en matière de sexualité. Il s'adresse à toute personne et assure l'anonymat. Il offre différents services. Des consultations médicales gratuites (prescriptions de contraception, diagnostics de grossesse, et dépistages de MST-SIDA). Un soutien et une aide psychologique, par l'intermédiaire d'une psychologue qui consulte au centre. Des entretiens pré et post IVG. Des conseils familiaux et conjugaux. Les discussions sur la sexualité entre les parents et leurs enfants sont souvent inexistantes. Le CICS tente d'établir le dialogue entre les parents et les enfants. Il assure aussi des réunions d'information dans les lycées et les collèges. De cette expérience il ressort une constatation majeure. Même si les jeunes sont sensibilisés au sujet du SIDA et des maladies sexuellement transmissibles, ils ne se protègent pas automatiquement lors d'un rapport. Le problème ne serait pas dû à un manque d'information mais à une «non-res-

pensabilisation» des jeunes à ce sujet. Une solution serait selon une responsable d'impliquer un peu plus les jeunes dans la prévention.

Les consultations ont lieu les lundis, mercredis et jeudis de 14 h à 18 h et les mardis et vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Pour prendre rendez-vous : CICS, 27 rue de la République, 03.81.83.34.73.

Autres organismes d'information sexuelle en Franche-Comté :

- Centre de planification, 1 rue de la Schiffe, 25200 Montbéliard (03.81.91.72.38).
- Mouvement français pour le planning familial, 20 rue du Mont-Bart prolongée, 25200 Montbéliard (03.81.96.76.58).
- Centre de planification et d'éducation familiale, 4 cours Clemenceau, BP74, 39108 Dole cedex (03.84.79.60.80).
- Centre de planification et d'éducation familiale, 150 rue Regard, 39000 Lons-le-Saunier (03.84.87.13.00).
- Mouvement français pour le planning familial, 5 rue de



Dessin Christian Maucler / Mission BD - Audincourt

- Pavigny, 39000 Lons-le-Saunier (03.84.24.31.30).
- Mouvement français pour le planning familial, 58 place Christin, 39200 St-Claude (03.84.45.32.26).
- Centre de planification, centre hospitalier, rue de l'Arсенal, 70100 Gray (03.84.64.64.49).
- Centre de planification, 71 rue Baron Bouvier, 70000 Vesoul (03.84.75.99.70).
- Centre de planification, centre hospitalier Paul Morel, 41 avenue Aristide Briand, BP409, 70014 Vesoul cedex (03.84.96.66.26).
- Centre de prévention et d'éducation sexuelle, 21 avenue Jaurès, 90000 Belfort (03.84.28.17.12).

COOL!

une vraie mutuelle

MUTUELLES PRISMA

● mutuelle bisontine

27, RUE CL. POUILLET
25041 BESANÇON CEDEX

☎ N°Azur 0 810 81 25 25

● mutuelle du haut-doubs

1, RUE NEUVE
25500 MORTEAU

☎ N°Azur 0 810 81 25 25

● mutuelle de montbéliard

3, RUE L'ÉCOLE FRANÇAISE
25200 MONTBÉLIARD

☎ N°Azur 0 810 81 25 25



FAITES CONFIANCE A DE VRAIES MUTUELLES

SOUTIEN

Le Réseau santé jeunes lutte contre le «mal-être» psychologique

Le suicide, en particulier chez les jeunes, est un problème de santé publique majeur en France. Un programme régional a été lancé en Franche-Comté. Premier aboutissement, un numéro vert d'écoute sera ouvert début 2002.

DEUXIÈME cause de mortalité chez les 15-24 ans après les accidents de la route, le suicide, s'il n'est pas l'apanage des jeunes, est symptomatique d'un «mal-être» exprimé par ces derniers. 40000 tentatives de suicide par an chez les jeunes Français montrent l'étendue d'une situation dont ce geste n'est pas la seule conséquence. Moins extrêmes, conduites à risques, violence, fugues ou dépressions en sont également l'expression. Un problème de santé publique suffisamment préoccupant pour que la Franche-Comté, comme onze autres régions françaises, se soit lancé dans un programme régional de santé sur ce thème. Il en est d'abord issu une association, le Réseau santé jeunes Franche-Comté, pour l'instant hébergée au centre de guidance de Besançon, avec une permanente, Florence Rebillat, également psychologue.

Les professionnels sont unanimes : la réponse à cette situation ne peut être que collective et associer tous les acteurs intervenants auprès des adolescents, professionnels de la santé mais aussi de l'école ou du champ social. Pour eux, travailler en commun ouvre plusieurs perspectives : meilleure connaissance les uns des autres, des problèmes de mal-être, de la façon de les détecter, d'y répondre, d'orienter les jeunes.

«Certains professionnels comme ceux de l'école ou les médecins généralistes sont parfois énormément sollicités mais souvent trop isolés. Cette mise en réseau peut permettre d'apporter des réponses à ce problème. Et on ne peut pas travailler seul avec un adolescent, surtout dans cette situation. Mobiliser l'entourage est nécessaire» précise Philippe Perrin, directeur de l'association. Il s'agit aussi d'intervenir et de détecter la difficulté le plus tôt possible. Certains suicides sont dus à des maladies comme la dépression ou la schizophrénie mais les deux tiers surviennent en dehors de tout trouble mental.

Dans cette optique, parmi les premières actions de l'association, un numéro vert franc-comtois à l'attention des jeunes sera opérationnel au premier trimestre 2002 dans les départements du Doubs et du Jura (le numéro, pas encore connu, sera donné à l'ouverture de la ligne).

«Certains gestes graves sont dus à un mal-être rencontré à une certaine période et auquel l'adolescent ne trouve pas de réponse. La tentative de suicide n'est pas l'envie de mourir, mais plutôt celle d'arrêter une souffrance dans laquelle il se trouve. Souvent il s'adresse à un ou plusieurs adultes mais pas forcément ceux qui peuvent lui répondre. Notre but est d'essayer de le sortir de ce par-



Dessin Christian Maucler/Mission BD-Audincourt.

cours chaotique pour qu'il rencontre le bon interlocuteur. Apporter une réponse pour éviter de voir grandir une difficulté. Car une difficulté passagère comme un échec amoureux ou scolaire peut prendre des proportions importantes dans la tête d'un adolescent et l'entourage ne s'en rend pas forcément compte. S'il ne sait pas à qui s'ouvrir, à qui en parler ou qu'il ne reçoit pas de réponse, il peut se dire qu'il ne s'en sortira pas et il suffit d'un terrain favorable, d'un caractère dépressif, anxieux, de relations familiales complexes, pour provoquer une

réaction qui n'est pas forcément le suicide mais aussi l'adoption de conduites addictives. Parfois, un simple accompagnement suffit à débloquer la situation, à permettre à l'adolescent de retrouver confiance en lui.

Les appels seront évidemment anonymes, et gratuits, à l'image des divers numéros verts de ce type qui peuvent exister. Proposer un relais de proximité est l'une des principales raisons de la mise en place de la ligne franc-comtoise. «On sait que les jeunes se servent de ces numéros. L'anonymat leur permet d'aller directement au fait, ce qui n'est pas forcément le cas lorsqu'ils se rendent physiquement quelque part. On nous dira qu'il existe des numéros nationaux, mais ils reçoivent 70 % de leurs appels de province. Or il est très difficile

d'orienter efficacement les adolescents vers des relais que l'on ne connaît pas, dont on n'a que les coordonnées». Si le projet est régional, impliquant de nombreux partenaires, il est construit sur des réseaux par bassin de vie, avec des écouteurs dans chaque département. En fonction de son lieu d'appel, le jeune qui composera le numéro sera automatiquement dirigé vers les écouteurs de son département. Le cas échéant, ces derniers pourront immédiatement l'orienter vers un professionnel ou un organisme adéquat en fonction du questionnaire, qui plus est vers un lieu qu'eux-mêmes connaissent bien. Car il ne s'agit pas de simplement donner une adresse où se rendre. «Les écouteurs doivent connaître les lieux et les personnes qui accueillent. Ils doivent pouvoir décrire aux jeunes l'endroit où il va aller, ce qu'il peut en attendre, de quelle façon il sera reçu et par qui, s'il y a une secrétaire, comment elle s'appelle, si elle est blonde ou brune, s'il y a une salle d'attente, s'il y a un couloir et de quelle couleur il est, de quelle façon il sera reçu» précise Philippe Perrin. Une vingtaine de professionnels de chaque département assureront les permanences téléphoniques, «après un travail de formation car on ne s'improvise pas écouteur». Il sera également possible de contacter le réseau par Internet, même si ce n'est pas une priorité car beaucoup moins accessible à chacun qu'un téléphone. Enfin, une ligne sera réservée aux familles et à l'entourage. S.P

Associations d'aide et d'écoute en Franche-Comté

Parmi les nombreux organismes présents dans la région pour aider à surmonter des difficultés d'ordre psychologiques, un «mal-être», beaucoup s'adressent aux enfants et adolescents : Adosphère : cet organisme est présent à Besançon (25 rue Charles Nodier, 03.81.81.28.20), Montbéliard (1 rue de la Schiffe, 03.81.91.72.38) et Pontarlier (03.81.46.35.72). Ecoute pour adolescents et parents d'adolescents.

Les centres médico-psychologiques proposent écoutes et consultations pour enfants, adolescents et adultes : à Audincourt, 2 rue Renaud (03.81.34.52.22), à Montbéliard, 40 fg de Besançon (03.81.99.37.01), à Morteau, 8 rue du Collège (03.81.67.97.00), Champagnole, 10 rue du général Leclerc (03.84.52.09.96), à Lons, Espace ados, 150 rue Regard (03.84.47.01.55), 15 place de Verdun (03.84.47.10.67) et 11 avenue Aristide Briand (03.84.24.43.61), à Morez, 12 quai Jobez (03.84.33.13.91), à St-Laurent-en-Grandvaux, 19 rue de Gaulle (03.84.60.13.31), à Gray, rue de la Charité (03.84.64.78.30), à Héricourt, 25 rue Léon Jouhaux (03.84.56.70.95), à Jussey, place du Champ de foire (03.84.68.07.07), à Lure, 83 rue Carnot (03.84.30.47.70), à Luxeuil, 9 rue Carnot (03.84.93.90.80), à Vesoul, 71 rue Baron-Bouvier (03.84.75.99.71), à Belfort, 1 rue Olympe de Gouge (03.84.28.27.87)

Les centres de guidance infantile proposent écoute et consultations pour enfants et adolescents : à Baume-les-Dames, 2 rue de Provence (03.81.84.10.64), à Besançon, 5 rue Blaise Pascal (03.81.41.85.45) et 26 rue de Trey (03.81.53.48.02), à Montbéliard, 9 avenue Léon Blum (03.81.90.76.10), à Pontarlier, 71 A rue de Besançon (03.81.46.87.12), à Champagnole, centre hospitalier, 10 rue des Combettes (03.84.52.43.27), à Dole, 42 boulevard Wilson (03.84.82.59.46), à Poligny, 30 place des Déportés (03.84.37.07.55), à St-Claude, 3 avenue de Belfort (03.84.45.48.99), à Salins, 26 rue de la Liberté (03.84.73.28.44)

Bureau d'aide psychologique universitaire et Centre médico psycho-pédagogique de l'Académie, 22 rue Chiffet, 25042 Besançon cedex 3 (03.81.81.19.67). Consultations et suivi, le premier pour étudiants, le second pour les jeunes de moins de 20 ans.

Le Jardin de vie, hôpital St-Jacques, 2 place St-Jacques, 25000 Besançon (03.81.21.82.85).

La Porte ouverte, 9 rue d'Anvers, 25000 Besançon (03.81.81.03.04). Toute personne en difficulté.

La Boussole, Hôtel de Ville, 58 rue Paul Morel, 70000 Vesoul (03.84.78.64.00).

L'Escalier, 13 rue Roger Salengro, 70000 Vesoul (03.84.76.62.62).

Centre culturel et social, 4 rue de Madrid, 90000 Belfort (03.84.21.24.57). Accueille des 16-25 ans, mardis et mercredis.

Consultations de psychologie infantile, 18 bis rue Gaston Defferre, 90000 Belfort (03.84.21.47.04).

Point santé des Résidences, rue de Lisbonne à Belfort (03.84.57.30.30, pour les 16-25 ans, sur rendez-vous).

Point écoute jeunes, au BU, 3 rue Jules Vallès (03.84.90.11.11, le mercredi pour les jeunes de 16 à 25 ans).

Service accueil et urgences de psychiatrie, 21 avenue Jean Jaurès, 90000 Belfort (03.84.57.40.64).

En bref

● **ECOUTE - plusieurs associations** proposent une écoute pour aider à lutter contre le «mal être». Le kit santé du CIDJ indique notamment l'existence de :

- PHARE enfants - parents, organisme qui veut combattre l'auto-destruction des jeunes en s'adressant aux parents (13 rue de Caumartin, 75009 Paris, 01.42.66.55.55).

- SOS suicide phénix (accueil et écoute), 36 rue de Gergovie, 75014 Paris (01.40.44.46.45).

- Suicide Ecoute (écoute téléphonique 24 h/24 par des bénévoles formés), 16 rue du Moulin Vert, 75014 Paris. Ligne : 01.45.39.40.00 (web : suicide.ecoute.free.fr).

- Union nationale pour la prévention du suicide, 4 place Valois, 75001 Paris (01.40.20.43.34).

- numéros d'écoute : SOS amitié (Indigo 0820.06.60.66), SOS dépression (01.45.22.44.44), SOS suicide (01.40.50.34.34).

● **SOS AMITIÉ - pour trouver une écoute** à tous les problèmes de mal-être, l'association assure une permanence téléphonique gratuite. A Besançon : 03.81.52.17.17, à Montbéliard, 03.81.98.35.35.

● **CHIFFRE - 12000 décès** par an en France dus au suicide : ce chiffre est sous-estimé en raison de deux sources d'erreurs : la dissimulation du caractère suicidaire de l'acte et l'incertitude quant à l'intentionnalité de l'acte (par exemple on estime à 5 à 10 % le nombre des accidents de la route qui seraient des suicides).

● **JEUNES - en France**, 7 jeunes de 15 à 34 ans meurent chaque jour du suicide. Les différentes enquêtes de santé montrent qu'environ un jeune sur dix y pense et/ou a fait une tentative de suicide.

SUBSTANCES

Alcool, tabac : les ravages

En France la cigarette fait 50000 morts par an ; les vins et spiritueux 60000. La cocaïne ? 10.

EN FRANCE, la drogue tue : alcool et tabac réunis sont la cause directe ou indirecte de 110 000 morts par an. Les substances comme la cocaïne ou l'héroïne : environ 150 décès. Associer alcool et tabac aux stupéfiants ? Une idée encore mal admise, ne serait-ce qu'en raison du risque de banalisation de ces derniers. Mais même s'il ne s'agit que d'une question de dénomination, les faits restent têtus : dans ce cas, il faut écrire que l'alcool et le tabac tuent beaucoup plus que la drogue. Question de dénomination, pas de définition. Depuis longtemps, les données scientifiques permettent d'associer ces différents produits. Alcool et tabac comme héroïne, cocaïne ou cannabis sont des substances psychoactives qui modifient l'activité mentale, les sensations, le comportement et provoquent des effets somatiques divers selon les propriétés de chacune. Et contiennent en germe deux risques : la dépendance et le décès à plus ou moins long terme. Une exception cependant : le cannabis ne pose pas de problème sanitaire majeur et n'a, à ce jour, jamais entraîné la mort. Il y a un risque d'escalade mais beaucoup moins fréquent qu'on ne le croit : par exemple, la publication «Drogues, savoir plus, risquer moins» (voir ci-contre) note que «le nombre d'individus interpellés pour usage d'héroïne après une arrestation pour usage de cannabis ne représente qu'environ 7 % des usagers». Bon, l'alcool : 2 millions de personnes dépendantes, la mort lente (plus de 20000 décès directs par an, en particulier par cancers des voies aéro-digestives supérieures et par cirrhose), la mort rapide et violente (l'alcool est en cause dans un tiers des accidents de la route, 1/5e des accidents domestiques, une proportion importante d'homicides et des accidents cardiaques). Tabac ? Tout le monde le sait, le cancer du poumon demeure la première cause de mortalité par cancer (22000 nouveaux cas par an). La cigarette est

aussi la porte ouverte aux cancers des bronches, des poumons, des cavités buccales, de l'œsophage, de la vessie, du col de l'utérus et de l'estomac. Ne minimisons pas les autres substances : outre les surdoses (environ 10 par an pour la cocaïne, 150 pour l'héroïne dont un tiers en association avec d'autres produits), risque de contamination par le Sida ou par l'hépatite C (60 % des toxicomanes) pour les toxicomanes utilisateurs de la voie intraveineuse. Dans l'opinion publique, se pose cependant la question de la perception des risques. Ils peuvent paraître plus immédiats s'agissant d'overdose que des lointaines conséquences de la consommation d'alcool et de tabac, bien que les accidents de la route viennent contredire cette image. Mais ces derniers sont des risques indirects, donc évitables, réservés aux voisins, pas nécessaires...

Changement de classification

Malgré ces données connues depuis longtemps, les pouvoirs publics n'ont suivi le chemin des scientifiques que très récemment. Il a même fallu attendre 1999 pour que la MILDT (mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie) incluse tabac et alcool, ainsi que médicaments, dans sa politique de lutte contre la toxicomanie. Auparavant, un rapport officiel de Bernard Roques, directeur d'une unité de recherche de l'Inserm-CNRS avait fait date : il classait pour la première fois les drogues non en fonction de leur statut légal mais de leur caractère dangereux : dans le groupe le plus toxique, l'héroïne, la cocaïne et l'alcool, dans le second les psychostimulants, le tabac, les hallucinogènes et les tranquillisants, le cannabis se retrouvant dans le troisième, «en retrait». Au passage, un paradoxe : parmi les freins à la dépenalisation, est parfois évoqué

le risque selon lequel mettre légalement la consommation de certaines drogues sur le même plan que celle d'alcool ou de tabac reviendrait à la banaliser. Selon ce raisonnement, c'est moins le caractère toxique des produits qui fait peur que le risque de les voir suivre le chemin des produits légaux. C'est logiquement admettre la nocivité de ces derniers.

Question culturelle et économique

En 1994, le Comité nationale d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé avait déjà admis que la distinction entre les drogues licites et illicites «ne reposait sur aucune base scientifique cohérente». Mais cette distinction demeure et entre certainement pour beaucoup dans la perception générale des drogues par l'opinion publique. Question essentiellement culturelle, et historique. Se droguer est une expression qui fait souvent peur. Boire fait souvent rire. Se droguer est une tare, boire une vertu : limite fierté. Des expressions telles que tenir l'alcool, «s'enquiller» tant de verres, rouler sous la table, boire comme un trou provoquent plutôt la gaudriole que la peine. Dans ce contexte la légalité et l'illégalité rend difficile l'association des produits. D'autant que la question culturelle est depuis longtemps devenue question économique, avec des lobbys puissants et certains paradoxes comme voir des sportifs de haut niveau, censés représenter la bonne santé, véhiculer des publicités pour le tabac ! Deux chiffres suffisent à comprendre pourquoi la problématique santé n'est pas une préoccupation majeure : les dépenses annuelles des ménages français sont de l'ordre de 93 milliards de francs pour les boissons alcoolisées (et ce, sans compter les dépenses effectuées dans les cafés, hôtels et restaurants !) et de 80 milliards pour le tabac.

Stéphane Paris

La toxicomanie est un état d'intoxication dû à une prise répétée de substances plus ou moins toxiques, aux effets secondaires plus ou moins graves, mais envers lesquelles il y a dépendance psychique ou physique.

Dessin, Christian Maucier/Mission BD - Audincourt.



«Drogues, savoir plus, risquer moins»

C'est une publication synthétique, très bien agencée et vulgarisée cosignée de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie et du Comité français d'éducation pour la santé : sans moraliser et en donnant nombre de chiffres, statistiques, précisions techniques, «Drogues savoir plus risquer moins» fait point sur les différentes pratiques addictives et surtout sur les produits, de la cocaïne au tabac en passant par l'ecstasy et les médicaments. D'emblée, il introduit une distinction plus importante que celle des catégories de produits : celle de comportement, hâtant et définissant les notions d'usage, d'usage nocif et de dépendance. Un livre très pratique qui s'adresse particulièrement aux jeunes, actuellement distribué gratuitement au Centre régional d'information jeunesse à Besançon (27 rue de la République), de la limite des exemplaires disponibles.

Les « nouveaux » de l'ANPE sont recrutés sur concours

L'ANPE est un établissement public national à caractère administratif qui recrute ses nouveaux agents par concours nationaux ou régionaux. Dans le cadre du 3^e contrat de progrès signé avec l'Etat, et avec la mise en œuvre du programme d'action personnalité pour un nouveau départ (PAP/ND), des concours seront ouverts en 2002 pour recruter les différents cadres d'emploi :

- les assistants de gestion (niveau BEPC, BEP) : ils assurent le secrétariat de l'équipe de travail ;
- les conseillers-adjoints (niveau bac) : ils réalisent seuls, ou avec les conseillers, des opérations nécessaires aux services rendus aux demandeurs d'emploi ;
- les conseillers (niveau bac +2) : ils mettent en

œuvre des services aux employeurs, demandeurs d'emploi et salariés en les informant ou en les aidant dans les décisions à prendre.

- les conseillers principaux (niveau licence) : ils organisent tous les services aux employeurs, demandeurs d'emploi, salariés ou partenaires par le conseil individuel, l'orientation, l'information adaptée et montent des plans d'action spécifiques ;
- les administrateurs (niveau maîtrise ou diplôme d'ingé-



nieur) : directeurs d'agence locale, ils manager leur service. Chargés de mission, ils aident à la préparation des décisions dans un domaine. Les concours comportent plusieurs épreuves écrites d'admissibilité et un oral d'admission. Ils sont annoncés dans la presse et par affichage dans les agences locales qui délivrent les dossiers de candidatures. Si ces métiers d'écoute, au carrefour de l'économique et du social vous attirent, manifestez votre intérêt auprès d'un conseiller à l'emploi.



es de la drogue

SI JE COMPRENDS BIEN
ON EST TOUS DROGUÉS...



DÉPENDANCES

Des organismes d'accueil dans la région

De nombreuses structures existent en Franche-Comté pour prévenir, soigner et aider les toxicomanes à se réinsérer.

TOUT d'abord deux services nationaux : le site Internet d'information sur les drogues et les dépendances (www.drogues.gouv.fr) et le numéro national d'information «drogue alcool tabac info service», 113, numéro d'appel gratuit 24 h/24.

Dans la région, l'accueil et l'aide aux toxicomanes peut être assuré par de multiples organismes :

- à Besançon : Amitié PTT, 4 rue Demangel, BP1382 25031 Besançon cedex (03.81.84.23.23) ; SOLEA, centre de soins spécialisé, 73 Grande rue (03.81.83.03.32) ;
- à Montbéliard, ALTAU - le Relais, centre de soins spécialisé, 12 avenue Foch (03.81.91.09.22) ; CODES 25, centre des Hexagones, 5 rue Maurice Ravel (03.81.90.52.55) ;
- à Morteau, CODES 25, MJC, 2 rue de l'Eglise (03.81.67.57.80) ;
- à Pontarlier, CODES 25, CCAS,

complexe des Capucins (03.81.46.94.47) ;

- à Arbois, Permanence Passerelle 39, mairie, 6 rue de l'Hôtel de Ville (03.84.65.55.55) ;

- à Dole, Permanence Passerelle 39, centre Briand, centre de soins spécialisé, 13 avenue Aristide Briand (03.84.82.14.14) ;

- à Lons, CODES 39, 35 avenue Jean Moulin (03.84.47.21.75) ; centre médico-social, 150 rue Regard (03.84.87.13.00) ; Passerelle 39, 11 rue Lafayette (03.84.24.66.83) ;

- à Morez, Permanence Passerelle 39, 112 avenue de la République (03.84.33.10.11) ;

- à Poligny, Permanence Passerelle 39, complexe social, rue Charles de Gaulle (03.84.37.08.38) ;

- à St-Claude, Permanence Passerelle 39, centre de prévention et de santé publique, 8 rue Christin (03.84.45.32.26) ;

- à Gray, l'Escale, centre médico-

social, 16 rue de l'Europe (03.84.76.62.62) ;

- à Hériscourt, le Relais, 2 bis rue des Roses (03.84.36.67.07) ;

- à Lure, l'Escale, centre médico-social, 12 rue du Stade (03.84.76.62.62) ;

- à Luxeuil, l'Escale, 5 allée des Libelles (03.84.76.62.62) ;

- à Vesoul, CODES 70, 4 cours François Villon (03.84.76.16.30) ; l'Escale, 13 rue Roger Salengro (03.84.76.62.62) ;

- à Belfort, AALTAU - le Relais, 10 bd Anatole France (03.84.21.76.02) ; CODES 90, 22 rue Gaston Defferre (03.84.54.09.32) ; Equipe de liaison et de soins aux toxicomanes,

centre hospitalier, 21 avenue Jean Jaurès (03.84.57.47.69) ; service municipal de santé, 21 avenue Jean Jaurès (03.84.57.38.60) ;

Source : fiche Actual Franche-Comté n°5.4212.

PILULES L'ecstasy, loin d'être inoffensif

Apparu massivement depuis une dizaine d'années (en 98, un peu plus de 5 % des garçons scolarisés de 18 ans en avaient consommé), l'ecstasy a tendance à ne pas toujours être considérée comme une drogue mais comme un produit inoffensif. Parce qu'elle se présente sous forme de pilule ? Qu'elle est associée à un esprit festif collectif ? Il est vrai que l'appréciation de la dépendance physique varie selon les experts. Mais la dépendance psychique est avérée chez certains usagers. Et en 85, la publication de plusieurs décès associés à la prise d'ecstasy a abouti à sa classification dans les drogues prohibées par les autorités américaines.

Le principe actif de l'ecstasy est le MDMA, molécule issue de la recherche pharmacologique du début du XXe siècle. Destinée, dans un but militaire, à amplifier certains effets des amphétamines, cette substance n'a jamais été mise sur le marché. Elle est réapparue au début des années 70 puis massivement dans les années 80. L'ecstasy désigne théoriquement le MDMA mais le plus souvent, il contient un mélange de substances aux activités différentes. Il n'a d'ailleurs pas une composition uniforme, mais très variables comportant des substances diverses et différentes selon les cas, à dose variable. En raison des propriétés pharmacologiques de la molécule MDMA, il s'agit cependant d'un produit toxique, indépendamment de tout abus. La sensation de

légère euphorie, de bien-être, de relaxation, d'exacerbation des sens qui suit la prise n'est pas la seule conséquence. Son usage provoque une déshydratation de l'organisme, parfois des passages d'anxiété ou de dépression plusieurs jours après et des réactions telles que l'hypertension, l'hypertension, la tachycardie, les convulsions. La consommation régulière entraîne affaiblissement, humeur instable, comportements agressifs. Une possible dégénérescence des cellules nerveuses est également un effet pressenti par les travaux scientifiques. La consommation est particulièrement dangereuse pour les personnes qui prennent d'autres médicaments ou qui souffrent de troubles tels que l'asthme, l'épilepsie, le diabète, l'asthénie ou de problèmes cardiaques, rénaux ou encore psychologiques. Il y a 3 ans, une étude de l'INSERM indiquait que l'analyse d'une centaine de cas d'intoxication révélait des complications somatiques parfois mortelles ou des hépatites, pouvant survenir aussi bien à la première prise d'un comprimé qu'à la suite de plusieurs bien tolérées. L'étude signale aussi que des troubles de nature psychiatrique (psychose, dépression...) et des perturbations des fonctions cognitives (troubles de la mémoire, de l'audition...) peuvent apparaître plus ou moins longtemps après la prise. Drogue ou pas, une chose est sûre : l'ecstasy est une substance dangereuse.

MÉDICAMENTS Substances toxiques à manier avec précaution

En 1999, la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanes intégra, dans sa campagne pour la semaine européenne de prévention des toxicomanies, l'alcool, le tabac et... les médicaments. Substances légales, il est vrai, mais raison justement pour laquelle ils ne sont pas considérés comme dangereux. Utilisés hors de la prescription médicale, ils peuvent provoquer deux types d'accidents extrêmes : risques d'overdoses lorsqu'ils sont mélangés entre eux, avec de l'alcool ou des drogues (les anxiolytiques associés à d'autres produits comme l'alcool sont de véritables succédanés de drogues dures) ; abcès et caillots sanguins lors de l'injection de cachets pré-

vus pour être avalés (!). Certains médicaments, en particulier les codéinés et les benzodiazépines provoquent facilement une dépendance avec des effets de manque pouvant être graves (pour les benzos, épileptie, bouffés de panique, hallucinations...) D'autres substances sont puissamment hypnotiques, peuvent provoquer la désinhibition, le repli sur soi, les pertes de mémoire, la détresse respiratoire...

Il existe tellement d'effets secondaires qu'il ne sert à rien de les lister. Notons d'ailleurs que certaines drogues dérivent de la recherche pharmacologique. Un seul conseil peut être utile : respecter les doses prescrites et l'ordonnance du médecin.

En bref

● **ALCOOL** - 34 % des garçons de 12 à 19 ans ont déjà été ivres au moins une fois (et en moyenne, 4,6 fois) avec une quantité de boisson alcoolisée déclarée de plus de 11 verres. Chez les jeunes scolarisés de 15 à 19 ans, 26 % des garçons et 14 % des filles ont consommé de l'alcool 6 fois et plus lors des 30 derniers jours.

● **VIN** - la France se classe en tête des pays européens pour la consommation d'alcool, même si elle est en baisse régulière depuis 30 ans. Le vin représente les 2/3 de la consommation totale d'alcool pur. En 1997, les ménages français ont dépensé 93 milliards de francs pour acheter de l'alcool.

● **DÉCÈS** - en 1997, parmi les plus de 15 ans, on comptait en France 22615 décès directement liés à la maladie alcoolique chronique, dont 11448 par cancers des voies aérodigestives supérieures, 8865 par cirrhose du foie, 2302 par psychose et dépendance alcoolique. La consommation excessive est en cause dans plus de 20000 autres décès, en provoquant cancers divers, accidents de la route et maladies cardiaques. L'alcool est également en cause dans une proportion importante des homicides et des accidents domestiques.

BOISSON

Des centres pour informer et prévenir l'alcoolisme

L'alcool tue, de plus en plus. Les comités de prévention de l'alcoolisme assurent leur mission auprès des jeunes comme des adultes.

EN FRANCE, le nombre de décès liés à la consommation d'alcool se situe entre 30000 et 40000 par an. Chez les jeunes (12-19 ans), elle est occasionnelle mais elle concerne un fort pourcentage d'entre-eux. Selon le baromètre santé 2000, 77,9% d'entre-eux ont eu l'occasion de boire ne serait-ce qu'une fois dans l'année. Des filles ou des garçons, qui consomment le plus ? Toujours d'après le même sondage les hommes boivent plus que les femmes mais cet écart tend à diminuer.

Le comité de prévention de l'alcoolisme a pour but d'informer les gens sur l'alcool. Des animateurs travaillent en milieu scolaire à deux niveaux, au primaire (CM1-CM2) et dans les collèges. Ils apprennent aux jeunes à affirmer leur personnalité, à avoir des contacts avec les autres élèves. Selon la

directrice du centre de Besançon, «si l'enfant est bien dans sa vie, il est bien dans sa peau». Dans les lycées, les animateurs proposent des pistes de réflexion sur l'attitude à adopter face à des produits toxiques (alcool ou drogues).

En ce qui concerne la sensibilisation des adultes, elle est assurée dans les entreprises avec des réunions d'information.

A.F.

Les centres de prévention de l'alcoolisme : à Besançon, 2 rue Morand (03.81.83.22.74), à Montbéliard, 9 avenue du Maréchal Joffre (03.81.94.70.10), à Pontarlier, 16 rue La Fontaine (03.89.39.30.33), à Vesoul, 1 place du palais (03.84.76.05.61), à Lons le Saunier, 35 avenue Jean Moulin (03.84.47.21.75), à Belfort, 6 rue de la République (03.84.21.08.20).



Dessin Christian Maucler/Mission BD-Audincourt

NOUVEAU THÉÂTRE DE BESANÇON Centre Dramatique National

novembre / décembre 2001

5 nov de verres en prose Fernando PESSOA *Le Livre de l'intranquillité*
Lecture au bar Le Carpe Diem 2 place Jean Gigoux

COPRODUCTION / co-accueilli avec le Théâtre de l'Espace Scène nationale de Besançon

6-7-8 nov Roman de familles
d'après *L'Épopée quotidienne*
conception et mise en scène Alain MOLLOT / Théâtre de la Jacquerie

COPRODUCTION

13>17 et les 22-23-24 nov Ida désœuvrée
ou Méditation sur l'univers de Gertrude Stein
conception et mise en scène Patrick de BERGEN / Compagnie Hors-là

À L'OPÉRA THÉÂTRE DE BESANÇON
en partenariat avec le Conseil Régional de Franche-Comté

20-21 nov Le Roi Lear
William SHAKESPEARE / mise en scène Philippe Adrien / ARRT

27-28 nov Conversation en Sicile
Elio VITTORINI / mise en scène Jean-Louis Benoit / Théâtre de l'Aquarium

3 déc de verres en prose
Lecture au bar Le Carpe Diem 2 place Jean Gigoux

11-12 déc Pièces
Philippe MINYANA / mise en scène Robert Cantarella / Théâtre Dijon Bourgogne CDN



Parc du Casino / 03 81 88 55 11

VOISINAGE

Le tabac nocif pour les non-fumeurs

Le tabagisme passif peut-être très néfaste. Il favorise les accidents cardiaques et divers cancers.

LA CARACTÉRISTIQUE du tabac, par rapport à d'autres types de toxicomanies, est que l'on intoxique les autres en s'intoxiquant soi-même. C'est ce qu'a voulu mettre en avant l'OMS cette année, lors de son annuelle Journée mondiale sans tabac. Le tabagisme passif est bien plus néfaste qu'on ne le pense généralement. En 1999, l'Académie nationale de médecine a évalué à 2500 à 3000 le nombre de décès dus au tabagisme passif. En France, 1,1 million de personnes sont exposés pendant plus de 75 % de leur temps de travail à la fumée de leurs voisins. Pour eux, le risque d'accidents cardiaques et de cancers du poumon augmente d'environ 25 %, le risque de cancer du sinus double ! Le comité national contre le tabagisme rappelle que la fumée de tabac comprend plus de 4000 produits chimiques, dont de nombreux irritants et au moins 40 cancérogènes. Pourtant, avec la loi Evin, théoriquement là pour préserver les non-fumeurs, la France est avec la Finlande le pays de l'Union européenne qui est allé le plus loin dans la réglementation. Mais trop souvent, on pense que la séparation des espaces sert qu'à éviter une gêne. De sorte que la loi est rarement appliquée ; dans l'indifférence générale puisque très peu



Dessin Christian Maucler/Mission BD-Audincourt

d'infraction n'ont été relevées par les autorités en dix ans. Les collèges et lycées eux-mêmes sont montrés du doigt. «Nous avons envoyé une lettre à chaque directeur d'établissement pour les inviter à appliquer la loi indique Daniel Guyon, du secteur promotion de la santé au service hygiène et santé de la Ville de Besançon. Car on n'a pas à fumer devant des enfants comme on le voit trop souvent». Quand on ne laisse pas les élèves fumer dans la cour alors que la loi interdit de fumer, pour les écoles, collèges

et lycées publics et privés dans les lieux non couverts fréquentés par les élèves. Sans compter qu'il est désormais scientifiquement admis que l'exposition à la fumée de tabac est un facteur de risque de la mort subite du nourrisson. Le tabagisme chez la femme enceinte est par ailleurs associé à un déficit pondéral à la naissance, une augmentation de mortalité périnatale, à une perturbation du développement psychomoteur et intellectuel de l'enfant et probablement à des avortements spontanés.

S.P

BELFORT

Problèmes d'alcool : information, soutien, actions

A Belfort, le comité départemental de prévention de l'alcoolisme et le centre d'alcoologie sont réunis au même endroit.

Le centre d'alcoologie et le comité départemental de prévention de l'alcoolisme de Belfort sont regroupés dans un même lieu. Le centre d'alcoologie accueille toutes les personnes qui ont un problème d'alcool ou qui souhaitent s'informer pour leur entourage. Précisons qu'avoir un problème d'alcool ne signifie pas que l'on soit forcément alcoolique mais que ce problème peut compliquer la vie sur les plans physique, familial, professionnel, sentimental... Ainsi l'alcool peut générer un accident de voiture ou une chute de moto après une soirée

sympa et arrosée des amis. Le centre est un service de soins, d'accueil et d'écoute qui dispose de clés et d'outils adaptés pour les jeunes qui se posent des questions. Le comité départemental de prévention de l'alcoolisme met à disposition des CD-roms, un simulateur d'alcoolémie et tout ce qui concerne les conduites à risques. Il intervient également auprès des structures scolaires avec des «points écoute alcool», basés sur le principe d'une écoute bienveillante. Il propose de la même façon ses services à toutes les structures qui accueillent des jeunes. Le

centre d'alcoologie tient également des consultations de tabacologie, tant il est vrai qu'alcool et tabac vont souvent de paire.

Renseignements :

- Comité départemental de prévention de l'alcoolisme, 6 rue de la République à Belfort (03.84.21.08.20 ; e-mail : cdp90@wanadoo.fr ou comite90@anpa.asso.fr).
- Centre d'alcoologie (même adresse) : 03.84.22.31.39 (e-mail : cabel@anpa.asso.fr). Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermeture à 17 h le vendredi.

CRES Améliorer la santé par la prévention

Inscrit dans le réseau national des comités d'éducation pour la santé, le CRES de Franche-Comté s'adresse exclusivement aux professionnels de la santé et de l'éducation. Il travaille en étroite collaboration avec les CODES (celui du Doubs est l'un des plus importants de France), comités départementaux qui eux sont en contact avec le public. Il n'existe cependant pas de relation hiérarchique entre eux, mais une répartition des tâches et des fonctions.

Sept grandes missions sont dévolues au CRES : la documentation, le relais de campagnes nationales, le développement sur le plan local de programmes et d'actions prioritaires, l'organisation de formations initiales et continues, la contribution à la concertation, la coordination et la communication, le conseil méthodologique et enfin la participation à la politique régionale de santé.

L'ensemble selon une thématique générale d'approche globale des problèmes de santé sur le mode de la prévention (facteurs de risque, modes et habitudes de vie, environnement et qualité de vie...).

En outre, le CRES gère le centre d'information et de ressources sur la drogue et les dépendances, créé en janvier dernier. Ce dernier propose documentation et informations, communication, observation des acteurs et des actions dans son domaine de prédilection, ingénierie sociale et appui technique aux chefs de projets. Son public : les professionnels, les services d'Etat, les collectivités locales, les organismes de protection sociale, les associations.

Le CRES de Franche-Comté est situé 1 rue du Grand Charmonot à Besançon jusqu'au 30 novembre, 3 rue de la Madeleine à partir de décembre.

BESANÇON Une enquête «tabac» auprès des lycéens

Cette année le service hygiène et santé de la Ville de Besançon a mené avec la Mutualité française, le CODES et l'académie de Besançon une enquête sur le tabac dans 11 lycées de Besançon et Morteau. 970 élèves ont accepté de répondre. 38 % des garçons et 46 % des filles déclarent être fumeurs. Le pourcentage augmente avec l'âge : 24 % des 14-15 ans déclarent fumer contre 62 % pour les 20 ans et plus. Certaines réponses sont cependant plus étonnantes : 80 % d'entre eux se disent plus ou moins dérangés par la fumée du tabac, 91 % sont convaincus que le tabac n'améliore pas leur look et 74 % ne pen-

sent pas que le tabac favorise les relations amicales. «C'est assez surprenant, remarque Daniel Guyon au service Hygiène et santé. car, à une époque, fumer faisait viril, aventurier, contestataire... Aujourd'hui l'image du non-fumeur timoré toujours sous les jupes de sa mère semble dépassée». La quasi totalité font le lien entre tabac et cancers, mais selon Daniel Guyon, «ce n'est pas parce que l'on connaît les risques d'un produit qu'on va arrêter. Notamment parce que l'on conçoit toujours le risque pour les autres, moins pour soi. Et puis les jeunes ne s'imaginent pas à 50 ans ou alors se disent qu'avec les progrès de la médecine, ça ira».

En bref

● **COMITÉ NATIONAL CONTRE LE TABAGISME** - le CNCT intervient notamment pour aider les non-fumeurs à faire respecter la loi Evin dans les entreprises ou les organismes privés et publics. Contact : CNCT, 31 avenue du général Bizot, 75012 Paris (01.55.78.85.10).

● **113 - numéro d'appel anonyme et gratuit 24 h/24 de «Drogues alcool tabac info service».**

● **TABAC INFO SERVICE** - un numéro vert : 0803.309.310.

● **BESANÇON** - depuis 1988, la Ville de Besançon s'est impliquée dans la lutte contre le tabagisme avec le programme «Besançon non fumeur». 2 grands axes dans cette poli-

tique : la recherche de partenaires tous azimuts pour mener des actions comme «Hôpital sans tabac», des campagnes d'affichage ou une opération ramassage de mégots et des interventions auprès du public avec l'organisation de colloques et surtout des animations en milieu scolaire, dès le primaire. En 1999-2000, 600 élèves ont bénéficié d'une animation sur la tabac.

● **ARRÊTER DE FUMER ?** - une vingtaine d'organismes dans la région peuvent informer, consulter, conseiller et éventuellement aider à cesser de fumer. toutes leurs coordonnées sont disponibles dans le réseau Information Jeunesse, fiche Actuel Franche-Comté N°5.4210.

«SEMONS L'ESPOIR»

Dix ans de mobilisations pour les enfants malades

L'action de cette association va permettre l'ouverture à l'hôpital St-Jacques de Besançon de la 20^e Maison des Parents en France.

C'ÉTAIT le principal projet de l'association «Semons l'espoir» : la Maison des parents, qui doit être inaugurée le mois prochain à l'hôpital St-Jacques, permettra d'héberger les parents dont les enfants sont soignés dans les services de pédiatrie du CHU de Besançon. A la fois «lieu de vie pour l'enfant malade qui pourra rencontrer ses proches» et «carrefour de rencontres et d'information pour les familles» (voir ci-contre), cette 20^e Maison des parents en France est aussi le symbole de la mobilisation et de l'énergie que les bénévoles de l'association ont su développer depuis plus de 10 ans. Créée dans le but d'améliorer les conditions de vie de l'enfant à l'hôpital, en particulier ceux qui sont atteints de cancers et de leucémies, «Semons l'espoir» a multiplié les actions permettant de collecter des fonds. Autour d'elle, nombre de ventes, dons, concerts, fêtes se sont organisés. Des partenaires de toutes sortes ont apporté leur aide. En 1989, 32 boulangers du haut Doubs participaient à l'opération «Partageons notre pain» en faisant des dons et en vendant des lithographies de Pierre Bichet au profit de l'association. En 2000, pour la 7^e édition, ils étaient 350 de toute la Franche-Comté, pour des sommes récoltées allant jusqu'à 300 000 francs. Autre exemple, «Les Etoiles noires», un groupe de jeunes qui a créé et interprété des spectacles musicaux dont le succès a profité à l'association. «Les Vendanges de l'espoir», elles, réunissent familles, amis, équipe médi-



«Les Sommets de l'espoir», réunissent chaque année parents, enfants et médecins au sommet du Mont-Blanc.

cale, enfants ayant vécu la maladie et vignerons pour préparer une cuvée vendue pour «Semons l'espoir». «Il y a eu des manifestations incroyables relate Pierre Dornier, président de l'association. «Semons l'espoir» a réussi à fédérer toute une région autour des services de pédiatrie de Besançon. Des sommes incroyables ont été réunies, à tel point que des observateurs extérieurs à la région ont été très étonnés. Peut-être que la Franche-Comté étant une petite région, les gens sont plus proches les uns des autres. Et c'est aussi une terre à forte tradition solidaire». Spectaculaire également, «les Sommets de l'espoir» emmènent depuis 94 parents, enfants guéris ou en fin de traitement et médecins au sommet du Mont-Blanc. Ce projet était un vœu d'Emilie, la fille de Pierre Dornier, victime de

la maladie. Il se réalise désormais chaque année et permet d'associer séjour en montagne, exploit sportif et rencontre. «Il y a un aspect psychologique important. A Chamonix, les gens reparlent de leur vécu avec des personnes qui ont vécu la même chose». Emmanuel Plouvier, chef de service pédiatrique au CHU de Besançon confirme la portée de l'initiative : «Les Sommets de l'espoir témoignent que l'on peut guérir et faire des choses très sportives. Pour les parents c'est aussi quelque chose de fort, ils se retrouvent avec leurs enfants qui s'éclatent dans la montagne. Après Chamonix, on les voit souvent s'engager dans les autres actions de l'association».

S.P.

«Semons l'espoir», 3 route du Val, 25520 Bians-les-Usiers (fax, 03.81.38.21.19)

MAISON DES PARENTS «Une très importante structure d'accueil à l'hôpital»

Chef du service pédiatrie du CHU de Besançon, plus particulièrement en charge des enfants atteints de leucémies et cancers, le docteur Emmanuel Plouvier est également vice-président de l'association «Semons l'espoir».



Quel est l'utilité d'une association comme «Semons l'espoir» ?

Elle est très positive puisqu'en dehors des soins, des médicaments, tout ce qui contribue à améliorer l'environnement des malades est très important ne serait-ce que pour mieux faire accepter l'hospitalisation. Plus particulièrement pour des maladies qui demandent des séjours importants à l'hôpital, même si on essaie de minimiser la durée. Nous prenons en charge le médical et le paramédical mais s'il n'y avait pas parallèlement des associations comme «Semons l'espoir», les enfants pourraient s'embêter dans leur chambre. Concrètement, elles leur permettent par exemple d'avoir des télévisions, des ordinateurs. A Besançon, nous avons la chance d'avoir «Semons l'espoir» mais aussi l'association de parents «Le Liseron». Et il y a des éducatrices de jeunes enfants, une institutrice à temps plein et des professeurs de collège et de lycée qui viennent pour les plus grands. Tout cela leur permet d'échapper un peu à la maladie, d'être en relation avec des personnes qui ne sont pas du monde médical.

Que va apporter la Maison des parents ?

Une structure d'accueil importante, dans l'hôpital. Il en existe dans d'autres régions mais pas, jusqu'à présent, en Franche-Comté. Nous avions seulement quelques chambres mère-enfant mais il y a des cas où les parents ne peuvent pas rester dormir. Jusqu'à présent, ils étaient accueillis au centre diocésain, rue Mégevand. Avec la Maison des parents, ils pourront l'être au sein de l'hôpital, sachant que l'on garde aussi les chambres mère-enfant. Que les parents soient plus présents dans l'hôpital fait mieux accepter leur traitement

aux enfants et ne peut qu'être positif. Les parents, de leur côté, se rendent mieux compte des soins et des précautions à prendre.

Comment fonctionnera-t-elle ?

C'est une structure d'accueil de 11 chambres non médicalisée, liée à tous les services de pédiatrie, pouvant accueillir 25 à 30 personnes, avec une directrice et une assistante. Ce n'est pas un hôtel pour les parents mais surtout un lieu de vie où ils pourront dormir, se rencontrer, faire venir leur enfant hospitalisé lorsque les soins le permettront, faire venir ses frères et soeurs, sa famille. La Maison comprend une cuisine à la disposition de chacun des occupants, une grande salle de restauration, un espace convivial. Lors des «Sommets de l'espoir», les parents nous disent souvent qu'il est très important pour eux de rencontrer des personnes qui ont vécu ou vivent la même situation et la Maison des parents le permettra. Enfin, nous avons signé avec la CRAM de Bourgogne - Franche-Comté une convention qui permettra une prise en charge des séjours en fonction des ressources des familles.

Est-ce que l'argent investi n'aurait pas pu être dans la recherche médicale ?

Non, ce n'est pas du tout le but de l'association. Son objectif principal est depuis le début cette Maison des parents. Pour ce qui est de la recherche, les sommes sont beaucoup plus importantes, avec des protocoles précis et les aides financières sont octroyées par des associations de portée nationale comme l'ARC.

Recueilli par S.P.

alterna

FRANCHE-COMTÉ FORMATION

BTS en alternance

- informatique de gestion
- assurance
- immobilier
- force de vente automobile
- assistant(e) trilingue



4 chemin de Palente entrée K
25000 BESANÇON
mél.besancon@franche-comte-formation.fr
www.franche-comte-formation.fr
tél. 03 81 40 30 44

OUVERTURE

La culture pour rendre l'hôpital plus humain

Depuis une convention entre les ministères de la Culture et de la Santé, un rapprochement entre ces deux milieux se dessinent.

EN juillet dernier, lors de son déplacement en Franche-Comté, Michel Duffour, secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, signait une convention régionale en faveur du développement de la culture dans le secteur hospitalier. «L'hôpital aujourd'hui n'est plus seulement un lieu de technique : c'est un lieu de vie, qui doit être perceptible en tant que tel à l'usager estimant-il. Un séjour à l'hôpital peut être une occasion de prendre, ou de reprendre, contact avec la culture». Le ministre rappelait également que «la relation entre l'art et la santé était une histoire ancienne», évoquant la richesse du patrimoine hospitalier mais aussi la présence dans les hôpitaux d'autrefois de salles de spectacles. Histoire ancienne, mais un peu oubliée. Au début du XXI^e siècle, la présence d'artistes à l'hôpital est plus souvent l'exception que la règle. Dans

bon nombre de cas, la culture se limite à une bibliothèque assurée par bénévolat ou quelques spectacles pour enfants. D'après le ministre, «les évolutions technologiques ont, dans un passé récent, relégué au second plan l'aspect culturel, et certains hôpitaux ont pu donner l'impression d'un univers d'où l'humain est exclu». Jusqu'à ce qu'en mai 99, une convention entre le ministère de la Culture et le secrétariat d'Etat à la Santé ravive l'intérêt d'un rapprochement. Pour Michel Duffour, il s'agit d'œuvrer «ensemble pour un hôpital plus humain, plus ouvert, plus attentif aux personnes et, parallèlement, pour une culture plus partagée et plus proche».

Mais la tradition, autant que le manque de connaissances mutuelles des deux milieux ralentit le mouvement. Seules 5 régions, dont la Franche-Comté, ont pour lors enregistré une signature de conven-

tion entre la DRAC (direction régionale des Affaires culturelles) et l'ARH (Agence régionale de l'hospitalisation). En Franche-Comté, les actions entamées se comptent pour l'instant sur les doigts : un partenariat entre le centre polyphonique et l'hôpital Pasteur de Dole, l'organisation d'un jumelage entre le musée Baron-Martin de Gray et l'hôpital du Val de Saône, une intervention du CDN à l'hôpital de Novillars (voir exemples p. 18). D'autres projets sont entrevus, à Lure et Luxeuil ou encore au CHU de Besançon où sont évoqués des ateliers d'écriture.

Chargé de faire office d'interface entre les deux milieux, Accolad (association comtoise de coopération pour la lecture, l'audiovisuel et la documentation) reconnaît que jusqu'à présent la présence de la culture à l'hôpital dépend fortement des déterminismes locaux. De la volonté du personnel à prendre en charge bénévolement cet aspect. Ou plus rare, de celle du directeur, à nommer un responsable culturel et à lui octroyer un pourcentage de son temps pour ce rôle. Mais si certains établissements comme celui de Morez ont pris l'habitude de se préoccuper de culture, d'autres n'en n'ont cure, estimant que leur priorité n'est pas là.

Les conventions interministérielles et régionales sont un premier pas, mais les projets sont longs à se dessiner. «D'autant qu'il ne s'agit pas de sous-culture ou de faire de l'occupationnel insiste Bernadette Lefèvre, chargée du dossier jusqu'au mois dernier à Accolad. Il faut que l'offre culturelle soit de qualité notamment parce que l'on touche des gens qui ont plus



Dessin Christian Maucler/Mission BD - Audincourt

de temps que d'habitude, qui, parfois, n'ont pas beaucoup de contacts avec la culture et qui peut-être y prendront goût et s'en rapprocheront une fois sortis de l'hôpital. Cela implique des artistes professionnels mais les milieux de la santé ont un peu de mal à devoir verser de l'argent dans un secteur qui n'est pas leur priorité. Cela implique aussi que le personnel de l'hôpital chargé du dossier soit un minimum formé». Non content de sensibiliser et rapprocher les deux milieux, Accolad va d'ailleurs proposer des sessions de formation aux responsables culturels hospitaliers. «Notre souhait résume Marie-Josèphe Mitjana, qui a pris le relais de Bernadette Lefèvre à Accolad, n'est pas de voir des produits de consommation culturelle parachutés à l'hôpital, mais qu'il

y ait un accompagnement, un travail dans lequel la personne hospitalisée a un rôle actif». Le cas, parmi d'autres, d'une école de musique au sein de l'hôpital de Chambéry, prouve que cette volonté n'est pas utopique.

Cette notion d'ouverture est d'ailleurs réciproque, puisque les artistes doivent aussi sortir de leurs salles, aller vers des publics spécifiques, ce qui ne va pas non plus sans obligations particulières. «Il faut créer des relations de confiance, une connaissance mutuelle. C'est pour cette raison que les projets sont longs à se mettre en route».

Stéphane Paris

Pour plus de renseignements, Accolad, 37 A rue Edouard Frossard, 90300 Cravanche (03.84.26.99.51).

ACCOLAD De multiples objectifs

Créée en 1985 par des élus et des professionnels de la lecture, l'Association comtoise pour la lecture, l'audiovisuel et la documentation cherche à favoriser toute coopération entre les professionnels de la lecture et de la documentation en Franche-Comté. Encourager le jumelage entre organismes culturels et hôpitaux, favoriser le développement des bibliothèques d'hôpitaux et inciter à la création de postes de responsables culturels à l'hôpital est loin d'être sa seule mission. La majeure partie de ses actions concerne la promotion et la conservation du patrimoine écrit,

graphique et musical, la formation professionnelle continue, l'organisation de stages, journées 'étude et colloques, la coopération entre bibliothèques, centres de documentation et bibliothèques universitaires, le développement de la lecture auprès de publics spécifiques ainsi que l'information et le conseil auprès des professionnels pour lesquels elle dispose d'une centre de ressources. Depuis cette rentrée, l'association s'est installée 37 A rue Edouard Frossard à Cravanche (90) et dispose d'un site Internet (sur www.livre-franche-comte.com).

afpa
Région
Franche-Comté

Association
nationale
pour la formation
professionnelle
des adultes

La formation qualifiante pour l'emploi
Vous avez le niveau de 1^{re} scientifique ou technique
le projet de devenir...
**TECHNICIEN
DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE**

Dès novembre 2001 venez rejoindre cette formation au centre AFPA de Montbéliard,
(durée : 11 mois maximum), délivrant un **certificat de formation professionnelle de niveau IV (Bac Pro)**

► N° VERT 0 800 02 8000

* Les formations AFPA sont gratuites et rémunérées pour les demandeurs d'emploi, hébergement gratuit sous certaines conditions, restauration sur place

CULTURE

Le CDN travaille avec de nouveaux publics

L'association Accolad et le Centre dramatique national réhabilitent le livre à l'hôpital de Novillars (Doubs).

POUR AIDER les personnes hospitalisées à mieux vivre leur séjour, l'association Accolad a proposé au Centre dramatique national de Besançon de s'associer pour travailler avec l'hôpital psychiatrique de Novillars.

Le CDN a choisi de mettre au point des lectures spectacles pour faire revivre la bibliothèque. Tous les deux mois, un comédien vivra deux jours et demi avec les malades et le personnel hospitalier pour préparer une lecture qu'ils présenteront ensemble. Celui qui essuiera les plâtres s'appelle Christian Pageault. Le reste du temps les conteurs se prépareront entre-eux à la lecture-spectacle. Le support choisi n'est pas le théâtre mais le livre car ce dernier agit en temps que protection. Il se produit une mise à distance entre le lecteur et le livre. Après chaque spectacle le répertoire est changé. De même pour les conteurs. Ce système, mené pour la première fois cette saison, a été choisi dans le but de toucher tout les patients de l'hôpital, les longs séjours comme les courts. Le coordinateur à Novillars est Stéphane Sosolic.

A terme l'objectif de cette initiative est d'intéresser les gens



en convalescence à la lecture et aussi d'augmenter le nombre de livres dans la bibliothèque de l'hôpital.

Autre expérience originale, le CDN s'est engagé dans un partenariat avec le centre d'aide par le travail de l'ADAPEI de Pontarlier, spécialisé dans le théâtre, afin de soutenir une expérience de théâtre professionnel pratiqué par des handicapés mentaux. Tous les mois

Michel Dubois directeur du CDN va travailler avec les comédiens. Au mois de mai, ils joueront leur spectacle devant les spectateurs bison-tins tandis que des rencontres autour du théâtre et du handicap seront organisées.

A.F.

Renseignements complémentaires, CDN, parc du Casino, 25000 Besançon (03.81.88.55.11).

GRAY Le musée à l'hôpital

Le projet de jumelage entre le centre hospitalier du Val de Saône, à Gray et le musée Baron Martin est suffisamment original pour être signalé, même s'il est pour l'instant entre parenthèses.

Ce jumelage se propose de mettre en place des «mini

expositions» trimestrielles d'œuvres issues des collections du musée au sein du centre hospitalier, principalement à l'Hôtel-Dieu et à la maison de retraite des Capucins. Chacune de ces expositions devrait débiter par une conférence sur

l'œuvre exposée et être suivie d'ateliers pratiques, animés par des élèves de l'école des beaux-arts de Besançon, pour expliquer aux résidents et au personnel les techniques de peinture utilisées. Un beau projet, à condition qu'il ne reste pas lettre morte.

CHANT Anne Millet : «proposer des moments de détente»

La culture à l'hôpital, ce n'est pas une nouveauté pour Anne Millet. Professeur de flûte et de chant choral à l'École départementale de musique de Haute-Saône, elle intervient depuis 3 ans en pédiatrie, à l'hôpital de Vesoul après avoir suivi une formation «musique et santé» à Paris.

Fort de cette expérience, elle a lancé un projet du même type à Dole cette année. Elle y intervient avec sa soeur Catherine, accordéoniste et chanteuse, au nom du centre polyphonique de Franche-Comté, partenaire de l'opération. «Au départ, j'ai voulu monter le projet avec les services de pédiatrie de St-Jacques à Besançon, mais cela n'a pas abouti. Quand l'hôpital de Dole a entendu parlé du projet par la DRAC, il s'est montré intéressé et l'idée a basculé. Si elle se réalise finalement c'est en raison de la forte volonté du directeur de l'hôpital, M. Mamie, de la voir aboutir. Et aussi parce qu'il y a un partenariat entre DRAC, ARH, centre polyphonique et la fondation Bayer qui a versé 30000 F». A Dole, elle travaille en partie dans les services de pédiatrie et en partie auprès des personnes âgées. Pour ces dernières, elle se rend dans les chambres, propose un moment musical, les fait parfois participer. En pédiatrie, elle module ses interventions suivant le public : du chant pour les bébés, en associant parfois la maman, des ateliers

d'écoute, d'éveil voire d'utilisation d'instruments avec les plus grands.

«Les parents sont parfois sceptiques, mais toujours associés. La musique peut débrancher des moments de malheur ou d'angoisse. Et l'enfant redevient joueur dans ces moments. Avec les adolescents, c'est souvent un prétexte pour parler, se changer les idées». Un signe, le personnel soignant vient souvent la rejoindre et participe aux ateliers. «Ils sont intéressés, me posent des questions et sont en tous cas convaincus que c'est important pour l'enfant, que c'est plus qu'un simple animation». A Vesoul comme à Dole, l'hôpital a d'ailleurs investi dans des instruments. «Attention, dit-elle, je suis musicienne, pas thérapeute. Forcément, cela se rejoint parce que le fait d'utiliser de la musique comme moyen de relation peut aider à soigner. Mais j'insiste pour dire que je ne propose pas de soins, juste un moment de jeux, de détente». Pour développer des projets dans ce domaine, Anne Millet a créé une association, «La Compagnie musique» qui propose des interventions auprès d'enfants hospitalisés, de personnes âgées et de personnes handicapées. S.P.

Contact : La Compagnie musique, 28 D rue de la Rotonde, 25000 Besançon (03.81.58.13.82).

En bref

● **CYBERHOSTO** - cette association basée à Besançon propose une aide aux enfants hospitalisés et contribue à leur accompagnement et à leur soutien par l'intermédiaire d'Internet (site : www.cyberhosto.org). Pas ce biais, elle souhaite leur permettre de rompre leur isolement et de garder le contact avec leurs proches... à condition que l'hôpital soit équipé. L'association est située 21 bd Léon Blum (03.81.80.28.77).

● **HOPITAL** - toutes les données sur les hôpitaux et les cliniques de Franche-Comté sont disponibles sur le site de l'Agence régionale de l'hospitalisation

(www-arh-besancon.sante.gouv.fr) : il recense notamment les spécialités médicales de chaque hôpital, des données chiffrées sur les patients, les séjours, les lits, des analyses comparatives ainsi que des statistiques diverses.

● **ASSOCIATIONS D'AIDE AUX MALADES** - elles sont très nombreuses en Franche-Comté, qu'elles soient «généralistes» ou préoccupées de maladies particulières. Toutes leurs coordonnées sont disponibles dans la documentation du réseau Information Jeunesse, fiche Actuel 5.441 (renseignements, 03.81.21.16.16).

Vous avez des biens A LOUER ?
 Nous recherchons sur Besançon et sa région MAISONS et APPARTEMENTS (du studio au T6)
SERVICE GRATUIT PROPRIETAIRES
 Vous pouvez donner vos offres à :
Tél. 03.81.25.29.10
Fax. 03.81.25.29.11
86, rue Battant - BESANÇON

Vous avez des biens A VENDRE ?
 Vous souhaitez ACQUERIR une maison ou un appartement ?
 2 adresses à votre service :
ACP TRANSACTIONS
AGENCE IMMOBILIÈRE
BESANÇON - 86, rue Battant - Tél. 03.81.25.52.01
BELFORT - 4, rue Frery - Tél. 03.84.27.54.04

6 DÉCEMBRE

Thiéfaine 2001 : entre tradition et modernité

Le chanteur franc-comtois vient d'entamer sa nouvelle tournée. Elle passe à Besançon (Micropolis) en décembre.

DEPUIS 1981, l'histoire de Thiéfaine est celle d'un succès sans cesse recommencé : un album tous les deux ans, qui rencontre l'approbation générale, des tournées qui remplissent les salles à Paris et en Province.

L'année 2001 est donc parti pour respecter la tradition suite à son treizième disque studio, «Défloration 13» : des tombeaux d'articles élogieux et des critiques unanimes devant un album qui allie, au sein de son parcours, tradition et modernité. La tradition, c'est ses textes, plus proches de la poésie que de la chanson, ses vers et ses mots choisis abordant le monde avec la même verve désenchantée qu'en 79 et citant implicitement ou explicitement (Artaud pour cette fois) quelques icônes allant de Ferré à Dylan.

Côté musiques, en revanche, un tournant réussi avec l'aide de Frank Pilant. Thiéfaine le dit lui-même, rap, techno, tripp-hop représentent des sons qui l'ont récemment marqué. Ils se retrouvent plus ou moins dans ce disque, en particulier le dernier nommé, découvert avec Massive Attack ou Morcheeba, qui instille un peu de sa mélancolie dans l'ironique désespoir du chanteur.



Que les habitués n'aillent cependant pas croire que ses concerts trempent dans l'unplugged tamisé. Sur scène, l'énergie prime toujours. Les compositions de derniers albums sont évidemment à l'honneur, mais Thiéfaine n'en n'oublie pas pour autant les plus anciennes, telles «Les Dingues et les paumés» et, bien entendu, «La Fille du coupeur de joints». Tradition et nouveautés donc, parmi lesquelles

le lieu du concert à Besançon (Micropolis) n'est peut-être pas la moindre : si Thiéfaine n'a jamais affiché une passion immodérée pour se produire dans la capitale comtoise, c'était - en partie - par dépit de devoir jouer au Palais des sports.

Renseignements, 03.81.21.16.16. Tarifs : 170 F et 100 F cartes Avantages Jeunes.

Rendez-vous folks en Franche-Comté

L'association Chapeau de paille a déjà organisé deux Nuits du folk à succès à Gennes (25) en 1998 et 2000. Elle renouvelle cette manifestation le 24 novembre, en élargissant les genres musicaux. Le public a rendez-vous à 21 h pour voir cinq groupes : Alambic (folk), Sunjazz (latin jazz), Jibsy (jazz manouche), Up All Night (musique irlandaise) et Huracan (salsa cubaine). Renseignements : 03.81.55.09.36/06.73.39.73.40. Billeterie : MJC Palente, 24 rue des Roses à Besançon (tarif unique, 60 F).

Les Celtivales, à Pierrefontaine-les-Varans (25), sont déjà un rendez-vous habituel d'automne. L'édition 2001 s'étend du 27 octobre au 4 novembre et aborde avec l'habitude animations, festivités et concerts. Un rendez-vous encore étoffé cette année : foire artisanale, après-midi dansant, menus celtiques dans les restaurants, expo BD au château de Sagey, conférence de Bernard Lyonnet sur l'histoire des Celtes (le 3/11), cinéma («Excalibur» et «Astérix chez les Bretons») sont projetés à Charmoille, Valdahon et Pont-de-Roide). Côté musique, les Silenciers en tête d'affiche le 2 novembre mais aussi Lizerne et Gwenc'hlan le même jour et FFR, EV et Tri Bleiz Die le lendemain. Renseignements : 03.81.56.04.05. Les 2 et 3 novembre, une navette de bus est proposée au départ de Baume-les-Dames, Besançon et Valdahon.

LIVRE «Lambeaux de mémoire» conte une jeunesse franc-comtoise

Page 305, on termine la première partie de «Lambeaux de mémoire» («Enfance») sur une photo de Jean Moulin avant de voir imprimé sur la quatrième de couverture : 17,99 euros. Comme un raccourci du XXe siècle, à l'image de ce dont témoigne ce livre : tout en exposant les souvenirs personnels de l'enfance de l'auteur et les événements particuliers d'une famille jurassienne de la première moitié du siècle, il souligne à quel point la société, les habitudes, les heurs et malheurs ont changé en moins d'un siècle. On lit d'une traite, le style est cinquant, imagé, les portraits remarquablement évocateurs. Et tout autant que faire oeuvre autobiographique, que rendre hommage à la mémoire de sa grand-mère ou que ressusciter ses douleurs d'enfant, Jeanne Champion s'adresse à la jeunesse d'aujourd'hui. Décrivant une époque difficile, son livre rappelle qu'il y a moins d'un siècle sévissait la tuberculose («les jeunes tombaient comme des mouches» se souvient-elle), que la grippe espagnole faisait des ravages épouvantables, que les suicides pour des rages de dent que l'on n'arrivait pas à soigner n'étaient pas rares. Et qu'il y a quelques décennies, la civilisation occidentale était celle de la plus épouvantable extermination qu'ait connue l'humanité. «L'un de mes buts est de montrer aux jeunes d'aujourd'hui la différence, mais aussi de les encourager au combat. Je pense que l'adolescence est là pour apprendre, pour amener quelque chose de nouveau, mais surtout pour combattre. Elle doit combattre les idées régnantes de son moment à elle. Mais quand je vois cette bande avachie devant Loft story, je suis effrayée. On embrigade les enfants non pas dans des guerres mais dans des médiocrités de l'âme, du coeur, du verbe. L'adolescence devrait être la période de la singularité. Ces jeunes du IIIe millénaire ont tout à faire. Mais si on l'aborde avec Loft story, c'est une catastrophe. Ils doivent se révolter contre Loft story ! Ils doivent dire nous savons parler, nous savons penser, nous savons aimer à notre façon. Je voudrais les encourager à devenir des personnages à part entière, ayant chacun son

originalité, son être et son histoire personnels... Les jeunes ont aujourd'hui beaucoup plus de libertés, de possibilité de voyage. Nous, nous ne savions pas ce que c'était : on faisait 10 km et c'était un voyage ! C'est une chance de pouvoir partir, apprendre des langues, découvrir».

Ecrivain et peintre franc-comtoise vivant aujourd'hui à Paris, Jeanne Champion a publié 13 romans avant cette autobiographie. «Je ne vois pas comment on peut écrire ses mémoires à 20 ans. Ce serait vraiment tromqué ! Je crois qu'il faut attendre un certain âge et surtout que la famille ait disparu car c'est délicat de parler des gens, de leur montrer une image d'eux qu'ils n'aimeraient peut-être pas voir». Au coeur de l'ouvrage, la figure marquante de sa grand-mère maternelle, «paysanne qui s'est élevée seule, littéraire, hantée par la mort et par Dieu, sans être mystique. C'est elle qui m'a élevée, qui a voulu que toute petite je sache l'essentiel, à savoir que je n'étais pas venue sur terre pour m'amuser, qu'il ne fallait pas aller dans le sens du vent mais contrairement au vent parce que c'est comme cela qu'on grandit. C'était peut-être excessif mais j'en suis très heureuse parce que cela m'a donné une structure de caractère qui fait que je me suis toujours révoltée. Et je mourrai révoltée, dans un sens positif, contre le conformisme, la langue de bois, les tricheries, la trahison organisée».

Le livre s'arrête en pleine guerre, pour Jeanne Champion passage de l'enfance à l'adolescence. Elle pense écrire la suite, période «pire que l'enfance» : «j'étais en usine et je travaillais le soir pour devenir secrétaire. Avec la guerre, le monde m'est apparu tel qu'il était. J'ai vécu dans le ghetto juif à Paris, j'ai vu des arrestations... Puis il y a eu la guerre d'Algérie. Mon père qui avait sauvé des Juifs auparavant a torturé des Arabes ensuite ! Pour un enfant c'est très difficile de comprendre ce qu'est l'homme dans ces cas-là. Les hurlements et le poing levé des communistes m'ont également marquée. Cela me terrorisait, même si j'ai toujours été pour la défense des faibles». «Lambeaux de mémoires» de Jeanne Champion, éditions Plon.



orea L'école supérieure de l'alternance

Optimisez vos compétences

- BTS Force de vente
- BTS Action commerciale
- BTS Assistant(e) de direction
- BTS Assistant(e) de gestion PME/PMI
- BTS Comptabilité/Gestion
- Baccalauréat Professionnel Commerce

Orea
78, avenue Clémenceau • 25000 Besançon • www.orea.fr **03 81 41 07 06**

L'entrée en formation s'effectue après la signature d'un contrat de travail avec une entreprise (contrat de qualification). Toutes les informations conformes à l'article 129a-6 du Code du Travail relatives au déroulement et aux objectifs de la formation sont disponibles sur simple demande à OREA.

BESANÇON

«Musiques libres» programme l'imprévu et la créativité

Avec Asprojazz, ceux qui aiment les découvertes et les surprises sont servis. Huit concerts du 2 au 4 novembre.

«**M**USIQUES libres revendique l'imprévu, la curiosité, l'imagination, l'humour. On peut vivre sans imaginaire, sans mystère, sans créativité. Bien sûr. Mais tellement moins bien». Ces mots de Philippe Romanoni, président d'Asprojazz, pourraient s'appliquer à l'ensemble des manifestations proposées par l'association. De l'imprévu et de la créativité, Asprojazz en donne en effet à entendre, depuis 20 ans à travers le festival Jazz en Franche-Comté, de façon plus récente avec le cycle voix contemporaine et désormais avec ce nouveau programme nommé Musiques libres à Besançon. Ce dernier propose huit rendez-vous du 2 au 4 novembre avec des artistes dont le point commun est de sortir des sentiers battus. Parmi eux, eRiKm fait un peu figure de tête d'affiche : ce platiniste utilisateur de dispositifs électroniques est annoncé le 3 au Petit Kursaal. Il interviendra après le trio Philippe Deschepper, Laurent Hoenen et Olivier Benoit qui associent violoncelle, guitares et électronique ! Les autres concerts : le 2 à 18 h, entrée libre au Grand Kursaal pour apprécier Frédéric Le Junter qui mêle son chant à des objets sonores inédits et à ses... sculptures (pendant toute la manifestation, ses machines sonores sont



André Minvielle.

d'ailleurs exposées au Grand Kursaal). A 21 h, Beñat Achiary, «chanteur basque aux capacités vocales ahurissantes», et Paul Rogers, contrebassiste, se produiront en duo. Ils seront suivis du «vocal-chimiste» béarnais André Minvielle accompagné de Fabrice Vieira (guitare, voix) dont le concert sera suivi d'un atelier avec le public, entre interprétation et improvisation. Le lendemain, deux nouveaux concerts gratuits : à 11 h 30 au Petit Kursaal, Didier Petit, violoncelliste et chanteur énergique ; à 18 h au Grand Kursaal, Hélène Breschand et Wilfried

Wending proposent un spectacle poétique, associant vidéo, texte et musiques sous l'intitulé «Improvisations pour harpe et ordinateur». En soirée, le concert précité. Le lendemain, conclusion de cette première édition avec le percussionniste Pablo Cucco (11 h 30, Grand Kursaal, gratuit).
Infos complémentaires : Asprojazz, 03.81.40.32.07. Tarif des concerts payants en soirée : 100 F, tarif réduit dont cartes Avantages Jeunes 80 F, tarifs Rmistes, chômeurs 40F. Une entrée gratuite dans les chéquiers Avantages Culturels.

Hawksley Workman



CET étrange Canadien de 26 ans est déjà responsable de deux albums d'une pop magnifique et imprévisible, mélange d'influences multiples à mi-chemin, s'il faut citer quelqu'un, de l'early Bowie et de Beck pour les bricolages mélo-

diques. Et sur scène, paraît-il, l'extravagance est de mise.

Le 24 novembre à Belfort (la Poudrière). Renseignements, 03.84.90.07.89. Les chéquiers Avantages culturels comportent une entrée gratuite pour un concert de la Poudrière.

L'agenda concerts

● CONCERT AVANTAGES CULTURELS

Western Special (ska) - le 3 à Montbéliard (Palot Palot).
Willi Williams & Michel Prophet (reggae) - le 8 à Belfort (Poudrière).
Les Tetes Raides - le 9 à Sochaux (MAL).
Brother Resistance (reggae) - le 10 au Moulin de Brainans.
Badmarsh & Shri + UK Apachee - le 15 à Belfort (la Poudrière).
Rémi Couvez Trio - le 16 au Cylindre (Larnod).
Soirée DJ take control - le 17 au Moulin de Brainans.

● RENDEZ-VOUS ROCK, TECHNO, CHANSON...

Marcel et son Orchestre - le 3 au Moulin de Brainans.
Air + Sébastien Tellier (french) - le 6 à Strasbourg (Laiterie).
Michel Fugain - le 7 à Besançon (Micropolis).
Burning Heads - le 8 au Moulin de Brainans.
Watcha Clan + Afghan Mapa - le 9 à Larnod (Cylindre).
Eric Teruel Trio + Zazen Quartet (jazz) - le 10 à St-Claude (café de la Maison du peuple).

Taraf de Haïdouks (tzigane) - le 15 à Besançon (Opéra-théâtre).

Rasta Bigoud - le 15 à Larnod (Cylindre).

HP'n co - le 15 à Gray (1000 club).

Cap au Nord (chanson) - les 15 et 16 à Besançon (théâtre Bacchus).

Isabelle Boulay - le 16 à Besançon (Micropolis).

Debout sur le zinc (chanson rock) - le 17 à Beaucourt (MPT). Avec Cap au Nord.

Spaccanapoli (musique napolitaine) - le 23 à Besançon (Opéra-théâtre).

Marcio Farraco (Brésil) - le 23 à Beaucourt (MPT).

Process (techno party) - le 23 à La-Chaux-de-Fonds (Bikini test).

Macéo Parker - le 24 à Besançon (Micropolis).

Sinclair - le 24 au Moulin de Brainans.

Patrick Scheyder - Evan Parker Duo - Philippe Lacarriere (jazz) - le 24 à St-Claude (café de la Maison du peuple).

De palmas - le 25 à Besançon (Micropolis). Ce concert était prévu le mois dernier (places achetées toujours valables).
Robert Charlebois - le 27 à Beaucourt (MPT).

● **ERIC LE LANN** - Didier Levallet, nouveau directeur de la scène nationale de Montbéliard, est d'abord un jazzman émérite. Le 8 novembre au Palot Palot, il reçoit le trompettiste Eric Le Lann, et propose un concert dans lequel lui-même tient la contrebasse, Sophia Domancich est au piano et Simon Goubert à la batterie. Le Lann joue également dans «54x13», spectacle de Jacques Bonnaffé, au Granit les 6 et 7 novembre. Tél. 03.81.91.37.11.

● **AFTERS** - chaque soir, pendant le festival de cinéma Entrevues à Belfort, la Poudrière propose aux festivaliers un rendez-vous électro. Accès à ces soirées sur présentation d'un billet du festival ou de la carte Art et essai (03.84.90.07.89).

● **«KOSMA ET LES POETES»** - spectacle musical de l'atelier lyrique de Franche-Comté le 17 novembre à Besançon (galerie Victor Hugo), le 18 à Voray-sur-l'Ognon, 4 chemin de la Fiaciale (tél., 03.81.56.86.48).

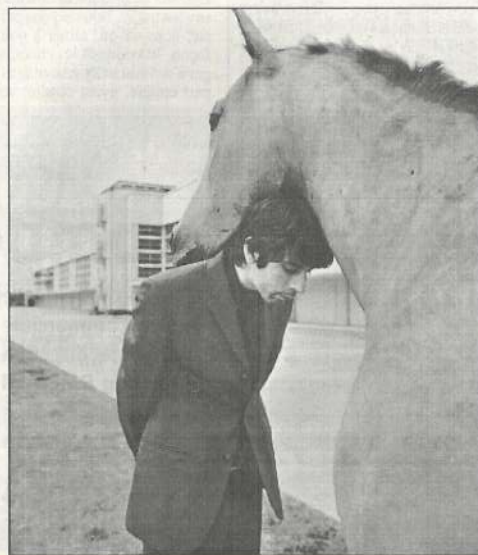
● **PETIT THÉÂTRE DE LA BOULOIE** - la programmation reprend sur le campus bisontin, avec plus de concerts. En novembre, Jehan (le 6) et Basile (le 22). Mais aussi du théâtre : «Regarde les femmes passer» par la cie de la Gravitation (14 au 16) et «Juke box» (29 et 30). Contact, 03.81.48.46.40.

● **«LA COMÉDIE DE L'EMPLOI»** - pièce présentée au théâtre Michel Deque de Belfort par la cie Tréteaux 90 les 16, 17, 20, 23, 24, 27, 30/11 et 1/12 (03.84.22.66.76).

Thomas Fersen

EN quatre albums au parfum mélodique et intimiste, aux textes soignés, Thomas Fersen a conquis son monde en construisant le sien : en demi-teinte, empruntant le meilleur de la chanson, ses textes et ses ritournelles, non sans regarder du côté du rock (il cite Tom Waits parmi ses influences). Mais le ton reste personnel, les textes remplis d'un bestiaire personnel qui fait vivre oiseaux, lion, moucheron ou chauve-souris. Sans faire de bruit, il s'est installé dans le paysage musical, non seulement auprès des critiques (des albums unanimement salués), de ses pairs (une Victoire de la musique) que du public (tournées à succès, l'Olympia en mars 2000).

En concert le 6 novembre à l'Opéra-théâtre de Besançon (03.81.83.03.33). Tarifs 19 et 21,30 euros. Avec le Passeport opéra : 2 coupons.



FESTIVAL **La MJC de Morteau** porte ses regards sur le ciné français

Le douzième festival du film de Morteau a déjà commencé depuis le 24 octobre, mais se poursuit jusqu'au 3 novembre. Il reste donc quelques occasions aux amateurs de cinéma français de voir comment ce dernier regarde le monde, puisque c'est autour de cette thématique qu'a été construite la programmation du festival. Le programme propose encore :

- le 30 octobre, «Robinson et compagnie» (dessin animé jeune public) à 16 h, «India song» (de Marguerite Duras) à 18 h et «Port Djema» (Eric Heumann) à 20 h 45.
- le 31, «Hiroshima mon amour» (Alain Resnais) à 18 h et «Les Caprices d'un fleu-

ve» (Bernard Giraudeau) à 20 h 45.

- le 1er novembre, «La chasse au lion à l'arc» à 14 h, «Atlantic city» (Louis Malle) à 16 h, docu «Les Médiateurs du Pacifique» à 18 h et «Voyages» (Emmanuel Finkiel) à 20 h 45.

- le 2, «Atlantic city» à 18 h et «Loïen» (André Téchiné) à 20 h 45.

- le 3, «Les Caprices d'un fleuve» à 14 h, «Voyages» à 16 h, «Loïen» à 18 h et remise du prix lycéen et cérémonie de clôture à 20 h 45.

MJC de Morteau, 2 place de l'Eglise (03.81.67.04.25). Avantages culturels : une entrée gratuite dans le chéquier Besançon - haut-Doubs.

Avantages culturels - octobre

Avec le chéquier Avantages Culturels, tarifs réduits ou gratuits pour l'offre culturelle suivante en novembre :

● **CDN** - Nouveau théâtre (Besançon), 03.81.88.55.11. «Roman de familles», conception et mise en scène d'Alain Mollot. Les 6, 7 et 8. Le 8, à l'issue de la représentation, débat «On achève bien le spectacle».

● **Le Roi Lear**. Philippe Adrien met en scène Shakespeare dans une nouvelle traduction de Luc de Goustine. Les 20 et 21.

● **«Conversation en Sicile»** : Elio Vittorini par le théâtre de l'Aquarium (mise en scène de Jean-Louis Benoit). Les 27 et 28.

● **THÉÂTRE DE L'ESPACE** (Besançon), 03.81.51.03.12. Ciné-documentaire, le 13, en partenariat avec le musée de la Résistance et de la Déportation.

● **«America last dream»**, mise en scène de son propre texte par Jean-Louis Vuillermoz les 27, 28 et 29.

● **L'ARCHE** (Bethoncourt), 03.81.97.35.12.

● **«Un Roman de Renart»** (marionnette) de Isamaïl Safwan pour tous dès 9 ans. Le 9.

● **«IxBE»** : du jonglage mis en scène par Jérôme Thomas. Tout public dès 8 ans. Le 13.

● **«Tangonino»** de Françoise Pillet : spectacle de chansons et musiques ; dès de 4 ans. Le 16. Concert découverte avec l'Orchestre de Besançon dirigé par Peter Csaba : une symphonie concertante pour violon et alto de Mozart. Le 27 en séance scolaire (6e et 5e).

● **«Mange-moi»** : théâtre tout public dès 7 ans. Le 30.

● **MAISON DES ARTS ET LOISIRS** (Sochaux), 03.81.94.16.62. «Chat en poche» : une pièce des plus loufoques de Feydeau

mise en scène par Jean-Laurent Cochet. Le 13.

● **Le Ballet Leïla Haddad** chorégraphie un hommage à Oum Kalsoum. Le 20.

● **«Cordes... à cordes»** : l'Orchestre des pays de Savoie dirigé par Mark Foster accompagne le Quatuor Debussy dans un voyage à la rencontre d'Elgar, Chostakovitch, Kurtag et Beethoven. Le 23.

● **«La Maison Tellier»** : Jean-Pierre Hané met en scène cette oeuvre de Guy de Maupassant le 27.

● **VILLE DE ST-CLAUDE**, 03.84.41.42.62.

● **Ballet national de Mexico**, le 13 au Palais des Sports.

● **ESPACE MOLIERE** (Luxeuil), 03.84.40.57.28.

● **«Opéra des champs»**, théâtre et musique par la Cie Les Epis noirs, le 10.

● Rémi, chanson enfants le 20.

● **ESPACE GALILÉE** (Montbéliard), 03.81.97.18.21.

● **«Qu'y a-t-il derrière la prise ?»** : expo jusqu'au 4 janvier.

● **«La Mer»** : jusqu'au 28 décembre.

● **MUSÉE DU CHATEAU DES DUCS DE WÜRTEMBERG** (Montbéliard), 03.81.99.22.61.

● **«Le Monde des fourmis»** à découvrir jusqu'au 3 février.

● **MUSÉE DE PONTARLIER**, 03.81.38.82.14.

● **«Au bonheur des dames»** : expo de portraits de femmes du XVIIIe au XXIe siècle, jusqu'au 2 janvier.

● **MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DU JURA** (Lons-leSaunier), 03.84.47.12.13.

● **«Les derniers chasseurs-cueilleurs du massif jurassien et de ses marges»** jusqu'au 3 mars. Expo sur les derniers hommes vivant de chasse et de pêche avant l'apparition de la domestication animale et de l'agriculture.

CRÉATION

«**Ida désœuvrée**», expérience poétique mise en scène

Le Nouveau théâtre de Besançon accueille cette création de la compagnie Hors-Là.

C'EST PAS parce que Patrick de Bergen et sa compagnie du Hors-là ont accès à une scène nationale pour la première fois depuis longtemps qu'ils vont changer. Au contraire : «Ida désœuvrée ou Méditation sur l'univers de Gertrude Stein» veut «mettre en valeur la démarche de la compagnie». Cette création est même directement issue des actions menées par la compagnie l'an dernier : l'une d'elle partait d'un texte de Gertrude Stein, aujourd'hui repris, approfondi. «C'est une sorte de conclusion provisoire d'une recherche expérimentale permanente». Comme d'habitude Patrick de Bergen hésite à parler de théâtre. Le spectacle associe une actrice seule sur scène, Nadège Viard, à une création son et vidéo, est un monologue mais avec chorégraphie gestuelle. Le texte lui-même est particulier : Gertrude Stein,

égérie de plusieurs artistes durant la première moitié du XX^e siècle, fut un écrivain inclassable. Le texte, inspiré du «roman» «Ida», «présente quelqu'un qui aime ne rien faire. Elle s'invente une jumelle pour faire les choses à sa place, mais pour le spectateur, le doute plane. L'écriture est déstructurée, parfois répétitive et fonctionne autant avec les sonorités qu'avec le sens. Une écriture que l'on peut rapprocher de la peinture cubiste : elle ouvre des perspectives obliques, répète des motifs, touche avec ses couleurs au coeur de l'inconscient. Le spectateur doit se laisser porter par la musicalité du texte. Le spectacle demande d'ailleurs un silence total». Lors de l'action l'an dernier, certains sont restés fascinés par cette musicalité. **Réservation recommandée (jauge réduite). Du 13 au 17**



Photo Sébastien Périn

et du 22 au 24 novembre au Nouveau théâtre de Besançon (03.81.88.55.11). Les 15 et 22, débat après le spectacle.

THÉÂTRE

Une adaptation dépouillée du «**Grand cahier**»

Ce grand roman d'Agota Kristof est présenté à Besançon par une compagnie blege atypique. Les 20 et 21 novembre à l'Espace.

ADAPTÉE du roman «Le Grand cahier» d'Agota Kristof, la pièce jouée au théâtre de l'Espace à Planoise étonne par sa mise en scène minimaliste : sur scène pour interpréter 15 personnages, 4 acteurs. Le décor se compose de 2 chaises, 1 table et 1 bassine. Cette idée est due à la compagnie belge De Onderneming (l'entreprise en français) Ces artistes défendent le parti pris de la simplicité efficace et tranchante. La compagnie possède comme particularité d'être une structure ouverte sans directeur artistique. Les spectacles sont préparés sans metteur en scène. Les acteurs réalisent des oeuvres collectives à force d'improvisations et d'essais. Cette pièce raconte l'histoire de deux jumeaux, Lucas et Karl. Pour les protéger de la guerre qui fait rage en Hongrie, leur mère les envoie chez leur grand-mère à la campagne. Il s'avère que celle-ci, dure et



Un grand roman d'Agota Kristof adapté à la scène.

solitaire, leur fait endurer des brimades et des vexations. Pour ce protéger du monde extérieur, Karl et Klaus s'imposent des exercices de durcissement et des épreuves plus fortes que la réalité. Aliénant toute émotion, les jumeaux traversent sans souffrir les atrocités qui les entourent. Ils consignent dans un cahier

chaque événement de leur existence. Le spectacle est en anglais et surlitré en français. **A.F.**

Le 20 novembre à 20 h 30 et le 21 à 19 h. Renseignements, 03.81.51.03.12. Une rencontre avec les comédiens est prévue le mercredi 20 après la représentation.

ANNONCES

Pour diffuser gratuitement vos annonces dans cette page (uniquement offres, en jobs, emplois, formations BAFA, BAFD, jeunes filles au pair...) écrire à TOPO, Centre régional d'information jeunesse, 27, rue de la République, 25000 Besançon ou contacter le 03.81.21.16.08 ou envoyer fax au 03.81.82.83.17. Offres également affichées au CRJ et sur minitel 3615 IJ (consultation, 1.01 F/min).

EMPLOI

▲ La 15^e base de soutien du matériel de l'armée de terre recherche hommes ou femmes pour servir en qualité de volontaire de l'armée de terre sous contrat de 12 mois renouvelable :
- pour Besançon, 1 cuisinier et 3 mécaniciens.
- pour Belfort, 2 gestionnaires de stocks, 1 administratif, 1 mécanicien.
Conditions : diplômes CAP, BEP, bac pro ; être âgé de + de 18 ans et de - de 26 ans, satisfait aux épreuves de sélection. Avantages : 4300 F, logé, nourri, 75 % de réduction sur tarif SNCF. Renseignements : cellule recrutement, 03.81.87.23.78 (15^e BSMAT, 69 avenue Clemenceau, BP17, 25998 Besançon armées).

▲ Association gérant des équipements touristiques, villages de vacances et campings, recherche en emploi-jeune une personne formation BTS tourisme ou équivalent, anglais obligatoire. Lieu : Clairvaux-

les-Lacs. 7500 F brut (au départ). Contact : Relaisoleil Jura, BP52, 39130 Clairvaux-les-Lacs (03.84.25.26.19).

▲ Teleperformance recherche à Paris et région parisienne : - 5 techniciens conseil informatique en marketing pharmaceutique, en CDI. Compétences : bac à bac+2 en informatique, exp souhaitée en hot-line informatique, débutant accepté, maîtrise du hardware PC, des logiciels bureautiques et des systèmes d'exploitation MS-Dos, Windows 3x et 95. Rém. : 8300 F bruts mensuels à l'embauche.

- 30 chargés de relation clientèle en CDI. Compétences : bac à bac+2, exp ou stage souhaité dans le domaine du service, débutant accepté, connaissance de la bureautique. 7500 F bruts à l'embauche.
- 100 chargés de relation distribution en CDD. Compétences : bac à bac+2, exp ou stage souhaité dans le domaine du service, débutant accepté, connaissance de la bureautique. 8300 F bruts mensuels.

Adresser candidature (CV, lettre de motivation et photo d'identité) sous référence CIDJ/CRC à l'attention de Véronique Perucca-Sadorge, 93 avenue de Fontainebleau, 94274 Le Kremlin Bicêtre cedex (0820.334.334).

Des descriptifs complémentaires des postes sont disponibles au CRJ, 27 rue de la République à Besançon (03.81.21.16.16).

▲ Cherche un assistant à la coordination de réseau de santé en contrat emploi-jeune, niveau bac+2, maîtrise de l'informatique (traitement de texte et tableur). Rens. complémentaires au CRJ, 03.81.21.16.16. Envoyer lettre de motivation et CV à Réseau 25, Monsieur le directeur, 59 rue des Granges, 25000 Besançon.

JOBS

▲ Cherche des animateurs grandes surfaces, expérience de l'informatique exigée, maîtrise d'Internet, pour la distribution de kits de connection Internet. Formation assurée, 7 h/j le week-end + qqes mercredis en décembre. Lieu : Géant Casino et Cora. CDD de 2 mois. 50 F brut de l'heure + frais. Contact : Mme Blanes, 04.91.54.72.53.

▲ Cherche des personnes motivées pour encadrer des séjours pour personnes déficientes intellectuelles ; séjours se déroulant principalement dans le sud de la France dans des résidences hôtelières du 22/12 au 02/01. Contact : Loisirs club aventures, 266 fg Bannier, BP29149, 45409 Fleury (02.38.52.00.22).

▲ Cherche des animateurs BAFA ou stagiaires pour des classes de découverte pour enfants en classe de CM1 et CM2. Départ de Coulommiers (77). Lieu : Longchaumois. Date : de janvier à fin mars.

Envoyer CV ou téléphoner au centre de vacances Le Nid, Monsieur le directeur, 39400 Longchaumois (06.88.71.69.24).

▲ VELS Voyage cherche :
- des animateurs diplômés BAFA et des directeurs BAFD possédant un bon niveau de ski ou de surf pour des séjours de ski en France, Suisse et Italie en février 2002.
- des directeurs BAFD ayant une bonne maîtrise de l'italien et une bonne connaissance de la ville de Florence ou ayant une bonne connaissance de l'espagnol et une bonne connaissance de l'Andalousie pour séjours à Florence et en Andalousie en février 2002.

- des animateurs BAFA, 23 ans minimum, ayant une bonne connaissance de la langue espagnole ainsi qu'une bonne connaissance de Cuba. Date : février 2002.
Contact : VELS Voyage, 109 avenue Couturier, 93120 La Courneuve (01.48.35.49.99 - e-mail, velsvoyage@aol.com).

▲ Cherche :
- un directeur BAFD ou en cours pour encadrer un séjour ski pour adolescents à Chamrousse du 23 février au 2 mars. Rém. : 300 F par jour.
- 3 animateurs/coordonateurs pour Serre-Chevalier, Champagny-la-Plagne ou St-Jean d'Arves du 22/12/01 au 28/06/02 ou du 05/01/02 au 01/02/02 et du 16/02/02 au 29/03/02. Rém. : SMIC. Envoyer CV avec photo à Société OBJAV, 51 rue d'Ourdy, 77550 Reau.

▲ Cherche des étudiants pour aider les sportifs dans la vie de tous les jours en langue tchèque, slovaque, japonaise, russe... pour la coupe du monde de ski nordique pour handicapés. Séjours pris en charge du 22 au 27 janvier à Mouthe. Contact : Yves Maréchal, 06.08.22.67.66.

FORMATIONS

L'AFPA propose plus de 80 formations qualifiantes aboutissant au certificat de formation professionnelle (CFP) de niveau V (CAP-BEP) ou IV (bac pro). Certaines débutent prochainement et disposent de places disponibles pour devenir :

- électricien industriel à Vesoul, novembre 2001. Durée : 8 mois. Niveau d'entrée : 3^e.
- chaudronnier à Belfort, nov. 2001. 8 mois. Niveau : 3^e.
- maçon - chef d'équipe à Besançon. 8 mois. Niveau : 3^e.
- technicien maintenance industrielle à Montbéliard, nov. 2001. 11 mois. Niveau : 1^{er} scientifique ou technique.
- peintre bâtiment à Belfort, décembre 2001. 6 mois. Niveau : 3^e.
- règleur machines outil plasturgie à Lons, décembre 2001. 8 mois. Niveau : 3^e.
- micromécanicien à Besançon. Déc. 2001. 10 mois. Niveau : CFP/CAP + exp professionnelle.
- opérateur règleur tourneur et ou fraiseur à Besançon. Déc. 2001. Niveau : 3^e.



2 FORMATIONS QUALIFIANTES POUR DES METIERS D'AVENIR

800 heures en centre - 300 heures en entreprise

TECHNICIENS DES FORCES DE VENTE

- Maîtriser les techniques commerciales et les nouvelles technologies
- Développer un secteur de vente
- Diriger à terme une force de vente

TECHNICIENS DU COMMERCE INTERNATIONAL ET LOGISTIQUE

- Assister les cadres export
- Assurer la gestion administrative des procédures d'exportation
- Maîtriser 2 langues étrangères
- Assurer la logistique de l'entreprise

- PUBLIC : BACCALURÉAT OU NIVEAU BAC
- Possibilité de rémunération
- RENTRÉE EN NOVEMBRE 2001

Formations conventionnées par le

CONSEIL RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ



COUPON-RÉPONSE

à retourner à :

SERVICE D'ENSEIGNEMENT - FORMATION
27, AVENUE ARISTIDE-BRIAND - BP 19
70001 VESOUL
Tél. 03.84.96.71.19
E.mail : contact@egc-vesoul.fr

JE SOUHAINTE RECEVOIR UN DOSSIER :

VENTE

COMMERCE INTERNATIONAL

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL

VILLE

CRÉDIT AGRICOLE

MONNAIE

Infos sur l'euro avec le Crédit Agricole

Suite des précisions entamées le mois dernier à propos du passage à l'euro et de ses conséquences concrètes.

A 60 JOURS de l'arrivée des pièces et billets en euros, le Crédit Agricole a souhaité connaître les principales interrogations des jeunes à ce sujet. Pour cela, la banque a interrogé un groupe de salariés et d'étudiants du CRUJ afin d'apporter les réponses les plus concrètes possibles.

Le taux de conversion (1 euro = 6,55957 F) est fixe et irrévocable depuis le 1er janvier 1999. Quelles sont les règles de conversion des francs en euro à respecter ?

« Pour convertir les francs en euros, il est obligatoire d'utiliser le taux de conversion avec ses 5 chiffres après la virgule. Comme il existe des centimes de francs, il existe également cents (prononcer « sans »). Pour exprimer les prix en euros, il faut arrondir et conserver deux chiffres après la virgule. Cette opération obéit à une règle très précise fixée par les pouvoirs publics. Dans une opération de conversion, on arrondit au centime supérieur lorsque le 3e chiffre après la virgule est supérieur ou égal à 5 ; au centime inférieur lorsque ce 3e chiffre est inférieur à 5. Cette règle doit être scrupuleusement respectée ».

Existe-t-il une méthode plus simple pour convertir des francs en euros ?

« Il existe un moyen assez facile à appliquer, mais nous devons rappeler qu'il ne peut servir qu'à l'usage personnel afin d'obtenir un ordre de grandeur et qu'il ne saurait remplacer l'application du taux de conversion officiel. Il s'agit d'une clé simple facilitant le calcul mental et donnant un résultat approché : mon prix en francs + la moitié de mon prix



en francs le tout divisé par 10 = mon prix approché en euros. Exemple : une baguette à 4 F donne $4+2/10=0,6$ euros environ. Mon prix en euros = un tiers de mon prix en francs le tout multiplié par 10 = mon prix approché en francs. Exemple de la baguette : $(0,6 - 0,2) \times 10 = 4$ francs ».

Le double affichage est-il obligatoire ?

« En 2001, le double affichage n'est pas obligatoire mais facilite l'apprentissage de l'euro. Il permet d'acquiescer de nouveaux repères. C'est pourquoi la plupart des professionnels l'ont adopté. En 2002, ce double affichage aura pour mission d'informer et de rassurer. L'affichage ne sera toutefois obligatoire qu'en euros ».

A partir du 1er janvier commence une période de double circulation des monnaies. Jusqu'à quand va-t-elle durer ?

« En effet, vous pourrez encore payer en francs et en euros (pour écouler vos derniers francs) jusqu'au 17 février 2002. Durant cette phase de double circulation,

les commerçants s'efforceront de rendre la monnaie en euros même si le paiement a lieu en francs. Un client ne pourra pas refuser que le commerçant lui rende en euros la monnaie des francs. Dans ce cas, le commerçant sera tenu d'appliquer les règles strictes de conversion et d'arrondi.

Après le 17 février 2002, le franc n'aura plus cours légal. Vous pourrez alors continuer à échanger vos francs à votre banque jusqu'au 30 juin 2002. Puis encore 10 ans pour les billets (17/02/2012) et 3 ans pour les pièces (17/02/2005) mais uniquement à la Banque de France et au Trésor public ».

Si j'ai encore des devises des pays de la zone euro, jusqu'à quand pourrai-je les utiliser ?

« Nous reprendrons les billets des 12 pays de la zone euro jusqu'au 28 février 2002 ».

A partir de quand les distributeurs de billets seront-ils chargés en euros ?

« La majeure partie des distributeurs de billets seront chargés en euros (10 et 20 euros) dès le 1er ou 2 janvier 2002 ».

Les jeunes et le Crédit Agricole

Site Mozaïc : le site Internet jeune du Crédit Agricole
WWW.MOZAIC.CREDIT-AGRICOLE.FR

	1 cent = 7 centimes		5 € = 32,80 F
	2 cents = 13 centimes		10 € = 65,60 F
	5 cents = 33 centimes		20 € = 131,19 F
	10 cents = 66 centimes		50 € = 327,98 F
	20 cents = 1,31 F		100 € = 655,96 F
	50 cents = 3,28 F		200 € = 1311,91 F
	1 € = 6,56 F		500 € = 3279,79 F
	2 € = 13,12 F		1000 € = 6559,57 F

En bref

● **DISQUES & BD** - le 18 novembre, à l'Atria - centre St-Georges de Montbéliard salon d'achat vente de vinyls, CD, cassettes audio et vidéo, BD. De 10 h à 19 h. Entrée 20 F, gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements, 03.85.38.46.66.

● **PRIX** - l'Anvar lance le « prix jeunes créateurs de demain » : 10 prix de 6000 euros pour les projets de jeunes

orientés vers la création d'entreprise de technologie innovante seront remis en février 2002. Ces prix s'adressent aux 15-25 ans et doit permettre aux lauréats de tester leur projet avant d'engager la phase de faisabilité. Candidature et règlement disponible sur le site de l'Anvar (www.anvar.fr) ou auprès de la délégation régionale, 21 A rue Alain Savary à Besançon (03.81.47.08.90). Clôture des inscriptions, 15 novembre.

	45,73 € 300 F		152,45 € 1000 F		1372,04 € 9000 F
---	------------------	---	--------------------	---	---------------------